60¢
plus TPS

LIBERTÉ

Vo... ...int-Boniface, du 3 au 9 avril 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«Les Soeurs Grises dépensaient 900 $ par mois pour chauffer le couvent; ça me coûte 75 cents!»

Claude Lord de La Broquerie, au sujet du couvent qu'il a déménagé et converti en résidence. **Page 19.**



photo: Laurent Gimenez

«Ça me fait quelque chose ...»

Pauline Boutal, 97 ans, n'est pas indifférente au fait que le Centre culturel franco-manitobain exposera 40 de ses toiles et dessins à partir du 9 avril. Page 11.



Photo: Jean-Pierre Dubé

L'indigestion!

Quelques centaines de Franco-Manitobains ont assisté le 26 mars à la divulgation du plan de gestion scolaire du gouvernement Filmon faite par la ministre Rosemary Vodrey. Les parents ont accueilli froidement un plan jugé inacceptable. Pages 3, 4, 6 et 7.

Les minorités reniées

L'avocat Guy Jourdain tente d'interpréter le message que donne Ottawa en abolissant le Programme de contestation judiciaire. **Page 4.**

Le prix littéraire

Les trois finalistes au prix littéraire La Liberté participeront à une séance de lecture à la Bibliothèque de Saint-Boniface. **Page 13.**

Les Stars champions

Tout indiquait, au moment de mettre sous presse, que les North Stars d'Île-des-Chênes allaient devenir les champions de la Ligue de hockey Hanover-Taché. **Page 18.**



photo: Robert Dussault

Pour la forme

Antoine Fréchette ne se rend pas au Sportex uniquement pour la forme. Page 17.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

l'Association de la presse francophone (APF)

depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

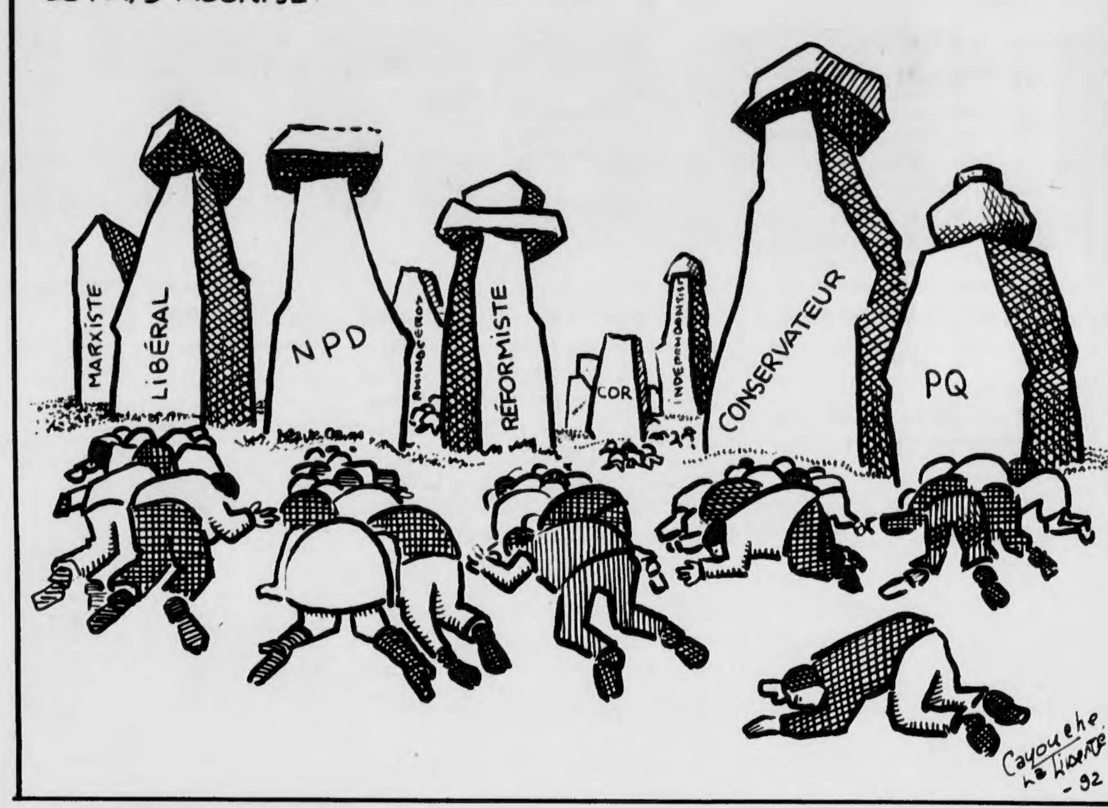
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Pauline Boutal. Page 11.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Stars devant Steinbach. Page 18.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Une nouvelle représentante

Québec - L'attachée politique du ministre québécois des Affaires municipales, Claude Ryan, deviendra la représentante au Québec de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada. Diplômée de l'Université Laval, Charlotte Ouellet a présidé l'Association franco-yukonnaise de 1987 à 1989. En 1989-90, elle a coordonné les salons du livre de l'Association canadienne d'éducation de langue française. Charlotte Ouellet succèdera à Marie-Hélène Bergeron à compter du 1er mai.

Des valeurs qui emmurent

Ottawa - La violence à l'égard des femmes existe aussi en milieu minoritaire. Selon la FCFA, il s'agit d'un sujet tabou dans les communautés francophones. Les valeurs traditionnelles, qui sont le propre des communautés isolées, emmurent les femmes victimes de violence dans le plus grand silence et dans l'acceptation de leur sort, estime la vice-présidente de la FCFA, Claire Lanteigne. Les francophones qui désirent s'affirmer sont freinées par leur conjoint et ne sont pas encouragées par leur communauté. «Toute émancipation est vue comme un danger. Dans les petites communautés, elle signifie également le démantèlement d'un modèle patriarcal.» (APF)

Une nouvelle loi sur les garderies

Ontario - Le gouvernement provincial veut adopter une nouvelle loi sur les garderies, tout en tenant compte des besoins de sa population francophone. Cette intention est contenue dans un document qui fera l'objet de consultations publiques d'avril à juin. En Ontario, environ 124 000 enfants de 0 à 12 ans fréquentent 2 800 garderies. Mais seulement 2 000 enfants francophones utilisent une cinquantaine de services de garde en français, alors qu'il en faudrait le double pour répondre aux besoins. (APF)

Ne pas profiter de la situation

Ottawa - Le ministère fédéral de la Justice ne profitera pas de l'abolition du Programme de contestation judiciaire pour en appeler de décisions favorables rendues par les tribunaux, maintenant que les groupes linguistiques et les démunis n'ont plus accès au financement pour défrayer une partie de leurs frais. Il semble par ailleurs que le programme a été aboli pour des raisons financières et non pas à la suite d'une analyse des coûts et des avantages de ce programme considéré comme positif par plusieurs fonctionnaires fédéraux. (APF)

ACTUEL

La mise en oeuvre de la gestion scolaire au Manitoba

Le bébé de Rosemary

Indignation, frustration, colère. C'est en ces termes que le président Gilbert Savard a résumé les réactions de la Fédération provinciale des comités de parents à l'annonce du plan de mise en oeuvre de la gestion scolaire par la ministre de l'Éducation, Rosemary Vodrey. Les quelque 200 membres réunis en assemblée annuelle le 26 mars ont accordé un tonnerre d'applaudissement au président qui venait de déclarer inacceptable et inconstitutionnel le plan du gouvernement.


Photo: Jean-Pierre Dubé

La ministre Rosemary Vodrey: un plan unique. Voir autres textes en pages 6 et 7.

La réaction des parents aux discours dit toute l'histoire de cette annonce tant attendue. La déception se lisait sur le visage des membres, qui ont applaudi poliment la ministre Vodrey. Pour eux, le principe même de la gestion par la minorité est mis en cause.

Le gouvernement donne en effet aux communautés le choix d'ahérer ou non à une commission scolaire francophone à mandat provincial. Car il accorde également aux divisions scolaires existantes la possibilité d'offrir des programmes de français total.

Ce qui veut dire, selon la FPCP, que des écoles françaises continueraient d'être gérées par des anglophones au Manitoba. Ce qui plus est, de nombreux francophones n'auraient pas accès à la gestion scolaire dans les communautés qui se prononceraient contre. Le projet Vodrey ne rencontre donc pas les exigences de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

On sait que le rapport Gallant, sur lequel la ministre dit fonder son projet de gestion, recommandait l'exclusivité de l'enseignement du français, langue première, à la division homogène francophone.

La ministre a également annoncé la mise sur pied d'un Groupe de mise en oeuvre, qui aurait pour tâche de «faciliter l'exercice du droit à l'auto-détermination des collectivités au moment où elles devront décider d'adhérer ou non à la commission scolaire francophone.» (1)

«Ce qui est particulièrement écoeurant, selon le directeur Gérard Lécuyer, c'est qu'on part avec la prétention que les parents ayant choisi l'école française ne veulent pas la gestion de cette école. Il faut encore recommencer à les consulter.»

Autre problème: la gestion n'entrerait en vigueur qu'en septembre 1994, comme l'indique l'échéancier suivant: le vote dans les communautés à l'automne 1993; l'adoption d'un projet de loi sur la gestion au printemps 1993; l'élection des membres des conseils régionaux et de la commission scolaire à l'automne 1993; les préparatifs administratifs et l'embauche du personnel durant l'année scolaire 1993-1994; le transfert des élèves pour la rentrée de 1994.

La FPCP demeure toutefois persuadée que la gestion peut facilement être réalisée pour 1993. Elle en fait une condition d'acceptation du plan gouvernemental. Mais ce n'est pas la seule condition.

La FPCP exige l'exclusivité de l'enseignement des programmes de français, langue première, pour la nouvelle commission homogène. Elle demande au gouvernement de limiter aux ayants droit le vote dans les communautés sur l'adhésion de leur école. Enfin, elle exige que le comité de mise en oeuvre fonctionne en français.

«On parle de gérer nos écoles, soutient Gérard Lécuyer, il faut aussi gérer la mise en oeuvre.

D'urgence, les parents ont demandé une rencontre avec le premier minstre Filmon, dans le but de remettre sur les rails une proposition jugée explosive et qui entraîne la division.

«On essaie de capitaliser sur les divisions dans la communauté, lance Gérard Lécuyer, peut-être pour camoufler une division au sein du gouvernement. Il y a des commissaires et des administrateurs qui ne veulent pas la gestion. Mais les parents veulent faire partie du réseau de la gestion. Ils ne veulent pas être laissés dans les limbes.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Dix organismes font partie du Groupe de mise en oeuvre, dont six sont anglophones.

Une journée plus tôt

En raison du Vendredi saint, le journal La Liberté, édition du 17 avril 1992, sera distribué une journée plus tôt. Nos annonceurs sont priés de noter que l'heure de tombée pour cette édition sera **le lundi 13 avril, à midi.** Nos bureaux seront évidemment fermés le vendredi 17 avril 1992.

Le poisson de la Guadeloupe

Lors de l'émission Radio-Réveil du 1er avril, on a parlé de la hutte insonorisée de Ginette Caza, des algues sur la tête de Marc Jubinville et même de la candidature de Janine Tougas à la mairie de Winnipeg.

Evidemment, pour ceux qui ont appelé à CKSB afin de se plaindre de la présence de Radio-Canada en Guadeloupe, c'était un poisson d'avril!

ÉDITORIAL

L'avorton du gouvernement Filmon

À l'heure qu'il est, chaque parent est en train d'évaluer les chances de conserver un minimum de qualité d'éducation dans lecontexte du plan de gestion des écoles franco-manitobaines proposé par le gouvernement de Gary Filmon.

La calcul est simple: si les communautés de la Montagne n'embarquent pas, ni celles de la Rouge, il va rester Saint-Lazare, des écoles de la Seine, et peut-être quelques écoles de la ville. Mettons mille élèves, de 1 500 à 2 000 tout au plus. Et encore, il n'y a rien de certain. On a six mois pour se ronger les ongles, après quoi il faudra voter, voisin contre voisin, frère contre frère, soeur contre soeur, francophone contre francophone. Devant l'incertitude du résultat final, le statu quo l'emportera, on ne peut en douter.

Et Gary Filmon pourra mettre la cerise sur le gâteau en décrétant que les nombres ne justifient pas la gestion. Une autre bonne affaire de réglée!

Voilà la «caractéristique unique» du plan. L'expression est de Rosemary Vodrey. Chaque communauté aura le choix d'adhérer à la division scolaire homogène ou de rester avec les programmes de français offerts dans les divisions actuelles.

Unique veut dire qu'il permet de diviser les communautés, rendre la gestion impossible, et donner un bon coup de main à l'assimilation. Unique rime avec politique. Avec machiavélique. On pourra épargner l'empire des quelques mandarins qui ont l'oreille du gouvernement. Mais le plan Filmon ressemble à la spirale vers le bas qu'entreprend un avion avant de s'écraser. Voilà pourquoi il faut refuser d'embarquer.

D'abord le projet est inconstitutionnel. La gestion est un droit: il est accordé à la minorité, et non à des commissions scolaires anglophones. C'est justement pour soustraire les écoles françaises de l'emprise de la majorité que l'article 23 a été enchâssé. La province n'a pas l'autorité de diluer le droit de gestion sur son territoire.

Accepter le plan Filmon, c'est renoncer pour toujours au recours possible selon la constitution, c'est se garantir de dépendre de la volonté politique. Le recours juridique est depuis longtemps - et demeure - la seule planche de salut. Accepter le plan Filmon, c'est suicidaire sur le plan collectif.

Il faut dire non au gouvernement. Les parents dans toutes les communautés doivent dire non, refuser de participer à un exercice où il faudra encore une fois soumettre nos droits à l'approbation de la majorité. Nous avons déjà assez lutté pour l'école française, nous avons déjà choisi de la gérer.

Les organismes de la communauté doivent dire non, refuser de participer au Groupe de mise en oeuvre. Nous ne voulons pas être le bourreau de nos membres, de nos communautés. La communauté francophone doit dire non: comme minorité visée par l'article 23, nous refusons ce plan. Donnez-nous la gestion que confère l'article 23. Rien de moins.

La solution est pourtant simple: désigner les écoles francomantobaines comme faisant partie d'une division homogène. En même temps, garantir à ceux et celles qui ne veulent pas exercer leur droit - car il est normal que tous ne le souhaitent pas - les services et les installations nécessaires. Telle aurait dû être l'annonce de la ministre Vodrey. Que le gouvernement s'occupe des autres qui ne veulent pas la gestion.

Le plan qu'elle nous a présenté est moribond, c'est un horrible avorton. Il faut le refuser en entier, catégoriquement et immédiatement.

Jean-Pierre DUBÉ



Le fédéral renie les minorités

Me Guy Jourdain, membre du comité des droits linguistiques au sein du Programme de contestation judiciaire, est inquiet de l'abolition de ce programme. Il croit que le fédéral retire ainsi son appui aux minorités de langue officielle et aux groupes défavorisés de la société. Voici le premier de deux articles qu'il consacre à ce sujet.


photo: Yves Chartrand

Me Guy Jourdain.

La contradiction entre le discours du gouvernement concernant la dualité linguistique canadienne et les gestes concrets qu'il pose à l'égard des minorités de langue officielle ne peut que laisser perplexe.

1. Mandat du programme et motifs invoqués pour son abolition.

Le Programme de contestation judiciaire a pour mandat d'aider financièrement les groupes et les particuliers qui intentent des poursuites judiciaires en vue de faire clarifier la portée des garanties constitutionnelles applicables en matière de droits linguistiques et de droits à l'égalité.

Le secrétariat d'État du Canada a mis le Programme sur pied en 1978 en raison des inquiétudes qu'éprouvait le gouvernement fédéral concernant l'érosion possible de certaines garanties constitutionnelles visant à protéger les minorités linguistiques.

Le 27 février dernier, soit moins de deux ans après le renouvellement du Programme pour une période de cinq ans, le Conseil du trésor a annoncé son abolition pure et simple en se fondant sur l'argument que la jurisprudence existante était suffisamment complète. Interrogé sur les motifs de l'abrogation du Programme, Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, a laissé entendre qu'il appartiendrait dorénavant aux provinces de financer les causes en matière de droits linguistiques et de droits à l'égalité.

2. Engagement à l'endroit des minorités de langue officielle

Depuis l'instauration du bilinguisme officiel en 1969, le fédéral s'est fait l'allié inconditionnel des minorités de langue officielle à l'échelle du pays.

Ainsi, sous le régime Trudeau, les minorités de langue française à l'extérieur du Québec ont connu un regain de vie spectaculaire grâce aux moyens financiers qu'elles ont reçus en vue de se doter des outils nécessaires à la transmission de leur langue et de leur culture, à l'exception des écoles qui elles relevaient de la compétence exclusive des provinces.

Ces efforts importants ont été couronnées en 1982 par la promulgation de la Charte canadienne des droits et libertés qui enchâssait dans la Constitution, outre le bilinguisme officiel au sein des institutions parlementaires, judiciaires et gouvernementales du Canada et du Nouveau-Brunswick, le droit fondamental des minorités de langue officielle de faire instruire leurs enfants dans leur langue et de gérer leurs propres écoles.

Si d'aucuns croyaient que le flambeau du bilinguisme national s'éteindrait en même temps que le règne des Libéraux, ils ont été détrompés en 1983 lorsque Brian Mulroney, le tout nouveau chef du Parti conservateur, s'est rendu au Manitoba en pleine crise linguistique et a affirmé, devant un groupe d'orangistes déchaînés, son engagement profond envers la minorité de langue française. Les uns y ont vu le geste admirable de l'homme d'État qui a le courage de ses convictions et les autres la tactique opportuniste du politicien qui, en se déclarant en faveur des droits des francophones, désire permettre à son parti de s'emparer d'un nombre important de sièges au Québec pour la première fois en 25 ans. La position d'un futur gouvernement conservateur à cet égard n'en demeurait pas moins clairement établie.

En 1987, les 11 premiers ministres du Canada reconnaissaient dans l'Accord du lac Meech que la dualité linguistique constituait une caractéristique fondamentale du pays et que les gouvernements fédéral et provinciaux avaient le rôle de protéger cette caractéristique fondamentale. En 1988, le Parlement du Canada adoptait une nouvelle loi sur les langues officielles qui déclarait l'engament formel du gouvernement fédéral à l'endroit des minorités de langue officielle.

Après l'échec de l'Accord du lac Meech, le gouvernement fédéral revenait à la charge en septembre 1992 et formulait 28 propositions visant à refondre le cadre constitutionnel canadien. Pour ce qui est des minorités de langue officielle, le gouvernement proposait d'enchâsser dans la Constitution une clause Canada comportant entre autres «la reconnaissance de la responsabilité des gouvernements de préserver les deux majorités et minorités linguistiques du Canada» et d'insérer dans la Charte une disposition prévoyant que toute interprétation de ce texte doit concorder avec «la protection de l'existence du Canadiens d'expression française, majoritaires au Québec mais présents aussi dans le reste du pays, et de Canadiens d'expression anglaise, majoritaires dans le reste du pays mais présents aussi au Québec».

En février 1992, le comité parlementaire Beaudoin-Dobbie recommandait, après étude des propositions du gouvernement, d'enchâsser dans la Constitution une clause Canada comportant une affirmation de l'engagement ferme du peuple canadien envers l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires de langue officielle et d'insérer dans la Charte une disposition prévoyant que l'interprétation de ce texte doit concorder avec «l'épanouissement et le développement linguistiques et culturels des collectivités minoritaires de langue française ou anglaise partout au Canada».

(Suite la semaine prochaine)

La petite histoire du Manitoba

par Reno Ammann

Avril

3 — 1819
* L'abbé Dumoulin a envoyé deux hommes à la rivière Sale pour équarrir du bois. En 1873, on voit des arpenteurs dans cette région et en 1890, le village de La Salle sera fondé.

4 — 1700
* L'explorateur Le Sueur cite les Cristinaux qui considèrent les Sioux comme des guerriers. En langue cristinaude, "Assinipoils" signifie les soldats ou les guerriers du village de la pierre.

5 — 1862
Georges Dugas est ordonné prêtre à Varennes par Mgr Taché. Arrive à Saint-Boniface en 1866, dirige le collège, sera curé de la Cathédrale. Il retournera au Québec et écrira plusieurs ouvrages d'intérêt manitobain.

6 — 1876
* Le blé se vend 2 $ le minot, 1,75 $ le blé d'Inde, l'avoine 1,30 $ et le son 2,50 $ les 100 livres. Les oeufs: 60 ¢ la douzaine; le beurre: 45 ¢ la livre; le foin: 9 $ la tonne.

7 — 1817
* Les bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient le droit d'expulser les hommes libres du territoire ou ils étaient établis.

8 — 1820
Thomas Douglas, lord Selkirk, meurt à Pau, en France, à 49 ans. Il aura fondé la première colonie d'agriculteurs de l'Ouest mais finira ses jours dans le découragement de la tournure des événements à la rivière Rouge.

9 — 1891
Dom Benoit reçoit de dom Gréa l'obédience de fonder, à Notre-Dame-de-Lourdes, un monastère pour l'Ordre des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. Une cabane de billots équarris sera la première demeure de la congrégation.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Semaine des personnes handicapées

L'occasion de poser des gestes

Chaque année, la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées vise à sensibiliser la population à leur situation. Mais chaque année, au Manitoba, les activités n'ont lieu qu'en anglais. C'est pourquoi un groupe de personnes, réunies par Paul LeJeune et Martin Courcelles, eux-mêmes handicapés, ont décidé qu'en 1992 les francophones participeraient eux aussi à cette semaine.

Ce comité ad hoc, composé de membres d'organismes comme le CCFM, Pluri-elles, la SFM et le CUSB, convie donc les chefs de file de la communauté à une réunion, le 11 avril, en vue d'organiser des activités en français pour la Semaine nationale, qui a lieu du 1er au 7 juin.

«Nous voulons réunir des gens qui seraient intéressés à organiser des activités, explique Lorraine Dumont de la SFM. Une centaine d'invitations ont été envoyées aux dirigeants des organismes, aux directeurs des caisses populaires, etc. Nous invitons aussi les personnes handicapées.

«Il n'y a en ce moment rien qui réponde au besoin des handicapés francophones de se regrouper, d'échanger en français et de s'intégrer aux organismes francophones.» Cette réunion est un premier pas en ce sens.


photo: La Liberté

Lorraine Dumont: un objectif modeste.

La réunion est organisée en collaboration avec le secrétariat d'État, qui parraine la Semaine nationale. Le secrétariat d'État défraie les 800 $ que coûtent l'organisation de cette rencontre, mais, comme l'indique Mariette Mulaire, du secrétariat, les frais occasionnés par l'organisation des activités elles-mêmes seront assumés par la communauté.

La Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées vise à sensibiliser la population, mais aussi à voir les organismes s'engager dans des actions concrètes favorisant l'accès des handicapés au transport, aux loisirs, au logement, aux édifices publics, à l'emploi, etc.

Le comité ad hoc poursuit un objectif plus modeste et, explique Lorraine Dumont, espère voir les différents organismes de la communauté «poser un geste quelconque» au cours de cette semaine.

La rencontre du 11 avril se déroulera en deux temps. Le matin, un consultant engagé par le secrétariat d'État donnera de l'information sur la Semaine nationale, son historique, et présentera des activités possibles. Au cours de l'après-midi, les participants formeront des ateliers de travail.

Cette année, c'est à Winnipeg qu'aura lieu le lancement national de la Semaine pour l'intégration des personnes handicapées. Le ministre Robert de Cotret y assistera, ainsi qu'à une soirée gala organisée par le gouvernement provincial, où seront remis cinq prix.

Sylviane LANTHIER

Entente Canada-Communauté

La SFM poursuit ses démarches

Le comité exécutif du CPCP (Conseil provincial de concertation et de priorisation) s'est rencontré une fois depuis que le secrétariat d'État a annoncé l'octroi de 600 000 $ additionnels au 1,2 millions $ de subventions annuelles allouées aux organismes franco-manitobains.

Avant de réunir le grand conseil du CPCP pour savoir comment on disposera de cette somme, la Société franco-manitobaine attend le résultat des études concernant les quatre priorités.

Ces études, effectuées par la firme BDO Guénette, devraient être terminées d'ici la fin avril, indique Georges Druwé, président de la SFM. Une réunion du CPCP est prévue le 23 mai prochain.

«Nous avons rencontré Michel Lagacé (du secrétariat d'État à Winnipeg) pour faire le point sur la situation, mentionne Georges Druwé. Nous lui avons dit que nous voulons nous structurer pour dépenser le 600 000 $ le plus efficacement possible. En même temps, nous lui avons demandé de faciliter une rencontre entre la communauté et le ministre Robert de Cotret.

«Nous n'avons pas l'intention de signer une entente Canada-Communauté modifiée. Nous faisons deux démarches parallèles: faire aboutir les négociations concernant l'entente Canada-Communauté (originale), et s'organiser pour que les fonds servent aux priorités.»

S. L.

LA SEINE

Les taxes scolaires en hausse de 2 %

La province a baissé de 8 % la taxe scolaire qu'elle impose sur les résidences, tandis que la Division scolaire affiche une augmentation de 10 % pour l'année budgétaire 1992-1993. La hausse nette sera donc de 2 %.

Le prélevé scolaire pour la prochaine année va rapporter 4,5 millions $ à la Rivière-Seine, soit 21,7 % des dépenses prévues. Fondés sur les estimés de la prochaine année, les octrois de la province vont s'élever à 19,7 millions $, soit une augmentation de 3,6 % sur l'an dernier.

Selon le secrétaire-trésorier André Chaput, cette majoration est due à une hausse de 107 inscriptions prévue pour la rentrée de septembre. Un total de 5,4 éducateurs seront ajoutés. Le nombre de conseillers pédagogiques, toutefois, va passer de trois à deux: un pour le secteur anglais, un autre pour les secteurs français et immersion.

André Chaput explique que la part de la province au financement de la Seine est passée de 81,9 % il y a deux ans à 78,3 % cette année.

Le budget de 1992-1993 confirme que l'école de Woodridge sera fermée à compter de la fin juin. Les élèves de cette région seront admis à l'école de La Broquerie.

J.-P. D.

Selon l'avocat constitutionnel Laurent Roy

«Les parents ayant choisi l'école ont déjà choisi la gestion»

La ministre Rosemary Vodrey offre la gestion d'une main et la retire de l'autre, commente l'avocat constitutionnel Laurent Roy. «La ministre ne peut pas revenir et dire: moi aussi, je l'offre, le programme de français.»

Laurent Roy situe le problème dans un contexte plus vaste, celui de la juridiction. «Le fédéral accorde à la province l'autorité en matière d'éducation, mais lui enlève dans le cas de l'enseignement à la minorité. C'est la même chose qui se produit dans le cas des écoles confessionnelles, avec les articles 23 de la Loi sur le Manitoba et l'article 92 de la loi constitutionnelle.

«À ce moment-là, le pouvoir de la province devient règlementaire. La province peut légiférer sur les modalités, mais pas sur le fond.» En d'autres mots, elle ne peut pas diviser ou limiter la délégation du pouvoir.

Le modèle de gestion francophone mis de l'avant par la ministre de l'Éducation, le 26 mars, permet aux divisions scolaires anglophones de gérer, elles aussi, des écoles françaises.

C'est précisément ce que l'article 23 de la Charte veut éviter, selon le conseiller de la FPCP, de laisser dans les mains de la majorité anglophone l'enseignement dispensé à la minorité.


Photo: Jean-Pierre Dubé

Me Laurent Roy: «Au niveau juridique, tant qu'il n'y a pas de projet de loi déposé en Chambre, on ne peut pas faire de litige.»

«On ne peut pas morceler l'éducation française. Si on permettait aux non-francophones de gérer l'éducation française, on fractionnerait le système. Ça va à l'encontre du jugement de la Cour suprême dans l'arrêt Mahé (du 15 mars 1990).

«Le gouvernement ne peut pas se réserver les mêmes droits qu'il accorde à la minorité. Il ne peut pas offrir à d'autres la gestion des écoles françaises. On ne peux pas avoir deux gouvernements dans la même cour. Il me semble qu'en s'arrogeant une partie du pouvoir, il ne l'accorde pas.

«C'est pitoyable: comment un gouvernement peut-il avancer une pièce aussi incroyable? La seule raison pour ne pas accorder la gestion serait un nombre insuffisant. Mais la ministre accepte qu'il y a un nombre suffisant. Autrement, elle n'accorderait pas même de gestion partielle.

«Les parents ayant choisi l'école française ont également choisi la gestion. Le droit est accordé à la minorité: ça suppose une offre active. Ce n'est pas un vote que ça prend, c'est de l'offre active. Les écoles françaises sont déjà désignées. Il faut mettre le système en place et voir qui se présente.»

Selon lui, le seul choix qui s'applique, c'est pour ceux qui ne veulent pas faire partie du système francophone. «Ceux qui n'aiment pas ça ont le choix de retourner avec la majorité.» Les écoles catholiques ne sont pas gérées par des protestants!

«Tu ne peux pas mettre un droit constitutionnel au vote. Tenir un référendum sur un droit à la minorité, c'est un non-sens absolu. L'article 23 est sensé enlever le contrôle de la majorité.»

Jean-Pierre DUBÉ

MONTCALM

Hausses d'impôts

Les conseillers de Montcalm ont adopté en première lecture, le 25 mars, le prochain budget municipal qui se chiffre à 1 523 992 $, soit une augmentation de 1,6 % par rapport de 1991.

Le budget, qui doit être approuvé par le gouvernement avant d'être adopté définitivement, prévoit les augmentations de taxes suivantes:

• Pour le rural: 0,07 mille supplémentaire, soit une augmentation de 0,6 %. (pour une propriété évaluée à 30 000 $, cela représente une augmentation de 2,10 $).

• Pour le village non constitué de Saint-Jean-Baptiste: 1,9 mille supplémentaire, soit une augmentation de 23,4 % (maison de 30 000 $ = + 57 $).

Par ailleurs, le coût du ramassage des déchets passera de 30 à 35 $ par an.

L.G.

Les réactions au plan Vodrey sont unanimes

La gestion ne regroupera pas grand monde!

Les tenants comme les opposants à la gestion scolaire sont unanimes: le projet de gestion mis de l'avant par le gouvernement provincial ne regroupera pas un grand nombre d'élèves. On craint que la qualité de l'enseignement ne soit alors compromise

Gilbert Balcaen, parent de La Broquerie:

«Ce qui me dérange le plus, c'est que les communautés auront le choix de joindre ou de se laisser gérer par la majorité. Je ne vois pas comment ça peut fonctionner, s'il y a seulement la moitié des communautés qui joignent. C'est la politique de "divide and conquer". Il n'y aura pas d'unité, c'est déconcertant. Les nombres ne seront pas suffisants pour offrir une éducation de qualité égale.

«J'en ai parlé à plusieurs. Il y en a qui disent que le statu quo n'est pas si grave. Mais lorsque tous nos commissaires seront anglophones, ils ne chanteront pas la même chanson.»

Diane Bazin, parent de Notre-Dame-de-Lourdes:

«Quand on tapait des mains (après le discours de Gilbert Savard), jeudi dernier, j'avais mal aux mains mais j'aurais voulu taper encore dix minutes pour faire passer le message. Tout le comité de parents, ici, on est très déçus, on veut la gestion très fortement.

«On commençait à voir un rayon de soleil, mais là, il y a un nuage. On est fatigués d'avoir à attendre un an de plus. Il n'est pas certain que le vote va passer chez nous. Il y a beaucoup d'indécis. Avec les retards, il y en a qui vont tout lâcher.

«C'est dommage qu'ils aient remis la révision des frontières. Ici, la commission scolaire a peur de tout perdre si elle perd les (400) élèves des programmes de français.»

Roland Rey, commissaire de la Montagne:

«On a toujours dit dans la Montagne qu'on voulait garder ce qu'on a. S'il y en a qui veulent la gestion, ils ne seront pas nombreux. Pour moi, la très grande majorité va être satisfaite de ne rien changer.»

René Desharnais, commissaire de la Rivière-Rouge:

«Je suis très déçu de la date de mise en oeuvre. Le plan est vide si le gouvernement permet à n'importe quelle division d'offrir le programme français. Les gens ne sauteront pas: toutes les communautés attendront de voir si ça va bien. Il n'y aura pas vraiment de début. Ça n'arrivera jamais.

«On appelle ça de la démocratie. Tu te demandes s'ils n'ont pas fait exprès pour que ça soit une faillite! Dans toutes les communautés de la Rouge, il n'y a pas une école qui rentrerait. Est-ce qu'il reste des avantages de se regouper? Je ne blâmerais pas les gens de la ville de ne pas embarquer.

«Est-ce qu'on perd notre droit à la gestion si les deux tiers votent contre? On balaie tout l'aspect de la réparation qui est dans le jugement de la Cour suprême. Qu'est-ce qu'on fait de l'assimilation?»

Muriel Bugera, parent de Saint-Pierre-Jolys:

«Je peux voir que ça cause des problèmes, mais on est content qu'on puisse avoir le choix (de faire partie ou non). On aime bien que la majorité puisse décider. Dans notre village, on est satisfait avec ce qu'on a déjà.

«Il faut que la formule soit flexible pour les petits villages, qui ont une seule école. Il faut que ça permette de décider facilement. C'est une occasion de travailler ensemble comme communauté. C'est plus important pour nous que dans les centres urbains.»

Charles Gagné, parent de Saint-Boniface:

«Le gouvernement joue avec l'écart qu'il y a entre les groupes de pression et les "grassroots". Laisser le choix au niveau des communautés va causer la zizanie. Qu'est-ce qui arrive si 60 % des gens votent contre? Si le gouvernement s'attend à un consensus, il va attendre longtemps. C'est une façon irresponsable de procéder.

«Ce qui est fondamental, c'est la qualité de l'éducation. Comment est-ce que je peux choisir une division qui compte 1 000 élèves au lieu de 6 000? Quand ce sera le temps de voter, on demandera aux francophones de croire qu'il va y avoir assez de monde, assez d'argent, assez de ressources. Je ne vois pas comment ça va se faire. Si je suis pris entre le statu quo et quelque chose de plus faible, je choisis le statu quo.

«Le gouvernement ne veut pas faire la décision. Il ne veut pas faire face au ressac des anglophones et des francophones qui ne sont pas intéressés. Il faut refuser de d'en prendre la responsabilité.»

Propos recueillis par Jean-Pierre DUBÉ



Photo: Jean-Pierre Dubé

Le président Gilbert Savard: indigné.

PROVINCE

Le Comité canadien sur la violence en tournée

Le Comité canadien sur la violence faite aux femmes sera en tournée au Manitoba pour une série d'audiences à huis clos à compter du 8 avril.

À la demande des groupes de femmes, les présentations se font pour l'instant de façon confidentielle.

Toutefois, lors d'un forum public qui se tiendra le 14 avril à Winnipeg, probablement à l'hôtel Holiday Inn, on permettra quelques présentations individuelles.

Des audiences publiques se tiendront plus tard cette année.

Lors de son premier séjour au Manitoba, le Comité prévoit entendre des femmes dans les communautés suivantes: Le Pas, Thompson, Cross Lake, Churchill, Garden Hill, Dauphin-Brandon, Morden, Selkirk-Fort Alexander et Lundar-Portage.

Y.C.

PROVINCE

22 000 $ pour les aînés

La Fédération des aînés franco-manitobains a reçu un octroi de 22 000 $ de Santé et Bien-être social Canada dans le cadre du programme Nouveaux horizons.

Le montant du chèque, remis le 27 mars par le député de Saint-Boniface, Ron Duhamel, servira pour un nouveau programme de recherches de 18 mois à travers le Manitoba auprès de francophones de 50 ans et plus.

«C'est pour se fixer de nouvelles orientations pour mieux servir les aînés francophones de la province, affirme la directrice générale, Corinne Leblanc-Fenez. Nous sommes très satisfaits de ce montant.»

R.D.

Les camps pour jeunes francophones

Une occasion de faire un tour au Québec

Grâce au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec, et au secrétariat d'État, des stages pour adolescents francophones hors Québec seront à nouveau offerts cet été.

Les jeunes de 13 à 17 ans peuvent choisir entre quatre activités: initiation aux techniques de pointe, été-médias, ado-aventure et cap-jeunesse.

Les gouvernements paieront les frais de déplacements (avion, autobus ou train). Selon le camp choisi, il en coûtera entre 150 $ et 495 $, tout compris. L'âge des participant.e.s peut aussi varier.

Les stages se présentent de la façon suivante:

* Celui d'initiation aux techniques de pointe (optique, laser, électronique, robotique) est offert au Collège de La Pocatière. D'une durée de sept jours, le séjour pour les 14 à 17 ans coûte 150 $. Il y a trois choix de séjour entre le 27 juin et le 18 juillet. La date limite d'inscription est le 4 mai.

* Le stage Été-médias, une initiation au journalisme et à la vidéo-cinéma, aura lieu à Jonquière. Le stage d'une durée de 10 jours est également offert aux 14 à 17 ans au coût de 475 $. Les deux choix de séjour s'é-talent entre le 28 juin et le 23 juillet. La date limite d'inscription est le 1er mai.

* Le camp Ado-aventure offre du cyclotourisme et du canot-camping aux jeunes de 13 à 16 ans. La date limite d'inscription au Collège Bois-de-Boulogne est le 8 mai. Les quatre séjours comprennent huit jours à Montréal et sept jours en aventure. Le coût d'un séjour est de 370 $.

* Enfin, le stage Cap-jeunesse du Collège de Sherbrooke offre de la formation aux moniteurs ainsi qu'une initiation aux activités nautiques, au golf, à l'équitation et à la science. Il y a plusieurs choix de séjour d'une durée de six jours (295 $) ou 12 jours (495 $). Les jeunes de 13 à 16 ans ont jusqu'au 8 mai pour s'inscrire.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Gilbert Sabourin au Bureau de l'éducation française (945-6916) ou avec le Conseil jeunesse provincial au 237-8947.

Yves CHARTRAND

PROVINCE

Des jeunes Franco-Manitobains dans Vidéo-Presse

Un débat sur les nouvelles relations familiales réunissant vingt jeunes francophones de la province fait l'objet d'un reportage dans l'édition du mois de mars de la revue québécoise Vidéo-Presse.

Organisé en mai dernier par la conseillère pédagogique de la Division scolaire Rivière-Seine, Anna Labelle, le débat a été animé par la rédactrice en chef du magazine, Francine Gagnon, venue de Montréal pour l'occasion.

Les adolescents ont discuté du divorce, du nouvel amour dans la vie du père ou de la mère, de la cohabitation, des enfants de l'autre famille et de l'arrivée d'un nouveau bébé dans la famille reconstituée.

Selon la conseillère pédagogique, ils étaient très ouverts et ont tous embarqué dans la discussion.

«Il y avait dans le groupe certains élèves qu'on avait choisit parce qu'ils vivaient des situations difficiles et avaient des problèmes. Il était très important qu'ils veuillent en parler ouvertement. Ils ont bien répondu à l'appel, ainsi que tous les autres. Tout le monde a aimé l'expérience et chacun en a retiré quelque chose de positif.»

Les jeunes(1) provenaient des écoles Noël-Ritchot, Lagimodière, Saint-Joachim, Pointe-des-Chênes et Gabrielle-Roy, où s'est déroulé le débat.

Robert DUSSAULT

(1) Noël-Ritchot: Suzanne Carrière, Patrick Poirier, Roxanne Joyal et Stéphane Théorêt. Lagimodière: Jacqueline Désorcy, Dominique Carrière, Paul Labossière et Joanne Demarcke. Saint-Joachim: Annick Boulet, Julie Proteau, Rhéanne Sicotte et Mario Laurencelle. Pointe-des-Chênes: Nicole Connelly, Mathieu Roy, Lucien Laramée et Jolyne Jolicoeur. Gabrielle-Roy: Gaëtan Beauchemin, Donald Caron, Candace Ripischak et Alain Comeault.

MONTCALM

Audiences publiques

Des audiences publiques sur la future usine de traitement des déchets toxiques auront lieu le lundi 13 avril de 15 h à 21 h à la salle Mémorial de Letellier.

La construction de l'usine, qui emploiera une trentaine de personnes, pourrait débuter dès l'automne prochain.

L.G.

SAINT-LAZARE

Le Jour du Seigneur le 5 avril

L'émission Le Jour du Seigneur sera diffusée nationalement sur les ondes de CBWFT à partir de Saint-Lazare, dès 10 h, le dimanche 5 avril prochain. Mais ne vous rendez pas là-bas pour y assister, car l'émission sera enregistrée la veille à 17 h.

Une réalisation de Marc Fabas, Le Jour du Seigneur permettra de mettre en valeur cette communauté franco-manitobaine située près de la frontière de la Saskatchewan, dans la magnifique vallée de la rivière Assiniboine.



L'extérieur et l'intérieur de l'église de Saint-Lazare.

Fondé en 1875, Saint-Lazare est devenu un regrou-pement important pour les Métis et compte aujourd'hui environ 400 habitants, vivant principalement d'agriculture et de l'exploitation des mines de potasse de la région.

La messe télédiffusée sera présidée par l'abbé Wayne Morrissey dans l'église locale construite en 1962. La musique et le chant seront assurés par le guitariste Paul Descham-bault, les organistes Jacqueline Lemoine, Christine Fouillard, Rosalie Lemoine, et les chanteurs Denis Fouillard, Carmelle Fouillard, Alfred Deschambault et Lorraine Tremblay.

L'événement permettra également de souligner le 25e anniversaire de fondation de l'organisme Développement et paix.

J.-P. D.

SAINT-BONIFACE

L'Accueil de la bombe!

Personne n'a été blessé, mais il aurait bien pu en être autrement. Lorsque Fernand Laurencelle a assez innocemment ramassé un paquet derrière l'édifice Supercrete du boulevard Provencher et l'a apporté avec lui au travail, le matin du 31 mars, il a, sans le savoir, mis en danger sa vie et celle des résidants de l'Accueil colombien où il est concierge.

C'est le gérant de l'établissement, Lionel Carrière, qui a eu le bon réflexe de sortir l'engin suspect de l'édifice et d'alerter les autorités. Ce n'était pas un poisson d'avril.

En effet, trois heures plus tard, l'unité de désamorçage des explosifs de la Police de Winnipeg faisait détonner l'appareil dans un terrain vague du quartier. Sans dégâts, grâce à son robot mécanique.

Mais entretemps, une partie de l'Accueil et des résidences de la rue Masson a été évacuée par mesure de sécurité. Les forces de l'ordre n'ont toujours pas de suspect. On impute cet acte criminel au climat chargé de la récente grève des camionneurs.

J.-P. D.

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Lorette

Une année noire mais passagère

Le moins qu'on puisse dire est que la Caisse populaire de Lorette a connu une année négative en 1991. Les 78 membres présents à l'assemblée annuelle du 30 mars ont pu constater que tous les indicateurs économiques sont en légère baisse, à l'exception des prêts.

Le chiffre le plus douloureux est sans doute les quelque 6 000 $ de perte. Une somme modique mais qui contraste fortement avec les 174 000 $ de bénéfices enregistrés en 1990.

Le directeur Maurice Gobeil préfère cependant parler de «stabilité» plutôt que de recul. «On n'a pas fait de progrès, mais on n'a pas reculé non plus. On peut même parler de progrès dans la mesure où nous avons augmenté notre provision pour prêts douteux pour la mettre en proportion avec l'actif et le volume des prêts.»

Maurice Gobeil explique que les mauvais résultats de l'année dernière sont essentiellement dus au ralentissement économique qui a frappé tout le Canada.

«À Lorette, on a la même sorte de marché qu'en ville. On ne dépend pas de l'agriculture et du commerce mais plutôt des hypothèques résidentielles et des prêts personnels. Or, les demandes de crédit ont beaucoup baissé en 1991.»

Quant à la diminution du nombre de membres (la première depuis 1985), le directeur assure qu'il s'agit d'une coïncidence. La caisse a simplement décidé de fermer d'un coup plusieurs comptes inactifs depuis longtemps. «Il suffit de regarder les chiffres des nouveaux membres pour comprendre que la tendance n'est pas à la baisse.»

Maurice Gobeil pense que la nouvelle année sera beaucoup plus positive que celle qui vient de s'écouler. «Il y a beaucoup plus d'activités dans le village, notamment au niveau de la construction. Ça démontre un certain réveil.»

Par ailleurs, deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration. Il s'agit d'Isabelle Chartrand (vice-présidente) et de Gisèle Loyer, qui remplacent André Manaigre et Marcel Raynaud. Les autres membres sont: Roméo Désorcy (réélu président), Gérard Grégoire et Robert Jeanson.

Laurent GIMENEZ

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1991: 18 881 815 $ (-1,7 %)
1990: 19 213 319 $
Pertes:
5 818 $ (bénéfice de 174 000 $ en 1990)
Montant de la réserve:
1991: 1 136 770 $, soit 6% de l'actif
(5,9 % en 1990)
Dépôts:
1991: 17 682 966 $ (-1%)
1990: 17 883 559 $
Prêts:
1991: 13 426 991 $ (+0,1 %)
1990: 13 413 537 $
Nombre de membres:
1991: 2557 (-81)
1990: 2638

SAINT-BONIFACE

Le Québec plutôt que le Manitoba

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a décidé de ne pas renouveler son adhésion à la Chambre de commerce du Manitoba avant de s'assurer que la cotisation annuelle de 1 995 $ apportait des «valeurs correspondantes».

«Si notre chambre doit jouer un rôle pour promouvoir l'importance économique du fait français au Manitoba, croit le président Germain Perron, il reste à déterminer quelle est la meilleure façon d'assurer un complément au travail de la Chambre de commerce du Manitoba.»

Dans l'immédiat, le conseil d'administration a décidé de faire une demande formelle d'adhésion à la Chambre de commerce du Québec.

Un facteur important est le coût minime, soit moins de 200 $ par année. Le but ultime de cette nouvelle association serait de tisser des liens économiques avec les gens d'affaires du Québec.

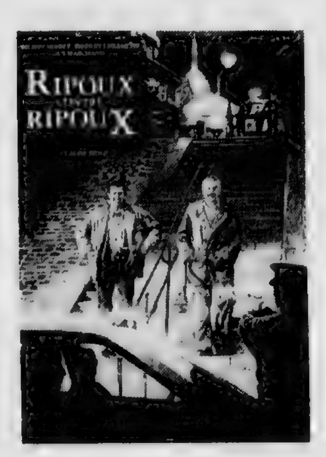
Un des premiers projets envisagés est de poster des exemplaires du Guide touristique, disponible en mai, aux 225 chambres de commerce québécoises.

Y.C.

La pause

Being at home with Claude,
de René-Daniel Dubois

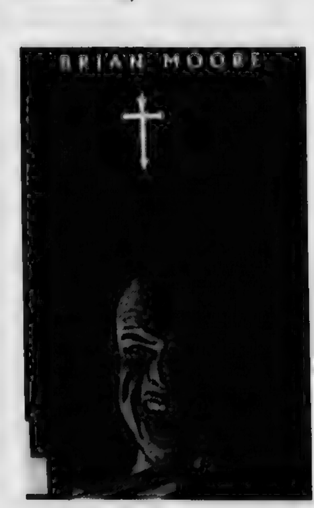
Cette pièce de théâtre écrite en l'espace de quelques semaines en 1984 vient d'être transposée au cinéma par le réalisateur Jean Beaudin. Tout se passe entre deux personnages: un inspecteur de police interroge un jeune prostitué mâle qui avoue en partant avoir tué son amant. Peut-on tuer par amour? L'inspecteur n'arrive pas à saisir l'intensité de la passion chez son interlocuteur.



Ripoux contre Ripoux,
de Claude Zidi

Ce deuxième Ripoux produit à Paris en 1989 met en scène le duo policier le plus pourri imaginable: Philippe Noiret et Thierry Lhermitte. Lorsque François décide de devenir honnête, René et lui se retrouvent devant le comité de disci-pline, et ils sont remplacés par des policiers encore dix fois plus pourris qu'eux. Les Ripoux tenteront donc de regagner leur place.

(Disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface)



Robe noire,
de Brian Moore,
éditions du Roseau

Robe noire, c'est la rencontre de deux cultures, de deux spiritualités opposées: celle des «Sauvages» et celle des Blancs, via les «Robes noires», comme les Amérindiens appelaient les Jésuites. Dans le froid d'un automne déjà avancé, un Jésuite et un jeune homme secrètement amoureux d'une jeune Indienne partent vers une mission située en pays huron. Roman dur, au langage cru, contenant des scènes explicites et cruelles, Robe noire dépeint un des tout premiers chapitres de notre histoire.

(Disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface)

40 toiles et dessins exposés au CCFM

Le Manitoba de Madame Boutal

Pauline Boutal regarde par la fenêtre. Son regard embrasse les hautes tours du centre-ville de Winnipeg qui semblent border la rivière Rouge. Peut-être compose-t-elle un tableau dans sa tête.

La chambre du Centre hospitalier Taché est exiguë. Aux murs, deux petits tableaux: un pot de géranium aux couleurs franches; et l'ancienne façade arrière du musée de Saint-Boniface, sombre et nostalgique. L'artiste a voulu l'immortaliser avant qu'elle ne cède la place à un terrain de stationnement.

Christiane Le Goff, la fidèle soeur cadette, explique à son aînée que le Centre culturel à Saint-Boniface présente une exposition de ses oeuvres et qu'un journaliste de La Liberté est venu la rencontrer à cette occasion.

Madame Boutal tourne le regard vers le visiteur. Les yeux sont vifs et perçants; le visage d'une étonnante jeunesse chez une femme de 97 ans. «Je suis surprise. Ça me fait quelque chose cette exposition. Ça va m'aider à me joindre à vous par le travail», déclare-t-elle d'une voix ferme et précise où l'autorité et la gentillesse se mêlent.

Pauline Boutal, malheureusement, ne participera pas davantage à la conversation. Sa soeur Christiane prend le relais. Elle évoque les souvenirs, énumère les noms, conte les anecdotes. Madame Boutal la suit avec attention. Elle ponctue le discours de «oui c'est vrai» et «d'absolument». Elle écoute la voix de sa mémoire qui s'exprime par la bouche de sa soeur.



photo: Laurent Gimenez

Pauline Boutal en compagnie de sa soeur Christiane Le Goff.

Christiane Le Goff désigne une aquarelle multicolore accrochée près du lit. «C'est son dernier tableau, peint en novembre 1989. L'envie est revenue comme ça, tout d'un coup...»

Il y a une cinquantaine d'années, les deux jeunes soeurs travaillaient au "Brigdens of Winnipeg" où elles passaient leurs journées à produire des dessins de mode pour le catalogue Eaton's. Christiane observait parfois son aînée à la dérobée.

«Souvent, elle s'arrêtait pour réfléchir, puis poussait la page de côté et se mettait à griffonner, presque machinalement. C'était des scènes des pièces de théâtre que Pauline et son mari Arthur Boutal étaient en train de monter.»

Quelques-uns de ces dessins figureront parmi la quarantaine d'oeuvres exposées au CCFM à partir du 9 avril. Les huiles, pastels et aquarelles donneront une bonne idée du talent multiforme de cette grande artiste-peintre.

«Tout l'inspirait, se souvient Christiane Le Goff. Un coin de maison aperçu en passant aussi bien que les longues conversations qu'elle avait avec Marius Benoist, alors conservateur du musée de Saint-Boniface.

«Je me souviens d'une vieille maison disparue que Marius Benoist lui avait décrite plusieurs fois en détail. Pauline a fait un tableau si ressemblant qu'il n'a plus jamais eu besoin de décrire la maison!»

Les visages ont inspiré Madame Boutal autant que les paysages. Elle a peint les portraits de plusieurs personnages connus, comme Mgr Baudoux et plusieurs maires de Saint-Boniface. Elle croquait aussi les inconnus, passants furtifs immortalisés par la magie de la peinture. Christiane Le Goff évoque en riant «les caricatures des gens du quartier. Et il y en avait des spécimens!»

L'entrevue touche à sa fin. Madame Boutal serre chaleureusement la main tendue. «Merci beucoup d'être venu, merci.» Puis elle tourne à nouveau son regard vers la fenêtre. Quel beau tableau, vraiment, que cette vue de Winnipeg.

Laurent GIMENEZ

Des tableaux aux quatre vents

Le Manitoba: ombres et lumières. C'est le titre de l'exposition des oeuvres de Pauline Boutal que le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) présente du 9 avril au 10 mai.

L'exposition comprend une trentaine de toiles à l'huile et au pastel et une douzaine de dessins à l'aquarelle et au crayon. «Nous avons choisi comme thème le Manitoba, les paysages et les personnages d'ici», précise Denise Préfontaine. La responsable des arts visuels au CCFM rappelle que Pauline Boutal a peint également beaucoup de scènes de France et du Québec.

La majorité des oeuvres qui seront exposées appartiennent à des collectionneurs privés. Le musée de Saint-Boniface et le Cercle Molière ont également prêté quelques pièces. De son côté, le CCFM exposera une partie de son fonds qui s'est enrichi récemment de sept toiles et trois dessins offerts par un collectionneur d'art de Winnipeg, Robert Hucal.

«Il a pensé que c'est ici, à Saint-Boniface, que les oeuvres de Pauline Boutal devaient être exposées pour le public», explique Denise Préfontaine.

Au dire de sa propre soeur, Christiane Le Goff, Pauline Boutal n'a jamais tenu un compte précis de sa production artistique. Une partie des tableaux appartiennent encore à la famille, mais la plupart, commandes ou cadeaux, sont aujourd'hui répartis aux quatre coins du pays, ainsi qu'en Europe, surtout en France.

«Je voudrais bien faire un catalogue, rencontrer les propriétaires pour photographier les tableaux, explique Christiane Le Goff. Mais c'est un travail immense.»

De son côté, le CCFM songerait à créer une collection permanente. Denise Préfontaine promet de donner des détails lors du vernissage de l'exposition qui se déroulera le 12 avril.

L.G.

Une vie sous le signe des arts

Longue et foisonnante, la carrière artistique de Pauline Boutal a profondément marqué le théâtre et la peinture du Manitoba français au cours des 70 dernières années.

Pauline Le Goff a treize ans et est l'aînée de six enfants lorsque sa famille quitte la Bretagne pour le Canada en 1907. La séparation de l'Église et de l'État quelques années plus tôt en France a fait chuter les commandes de vitraux d'église dont son père et son grand-père, peintres-verriers, tiraient leurs revenus.

Après quelques mois difficiles à Saint-Laurent, la famille s'établit à Saint-Boniface. Pauline se met en quête d'un travail dès l'âge de 15 ans. Apprentie typographe à l'hebdomadaire Le Nouvelliste, elle rencontre Arthur Boutal qu'elle épouse en 1916 à Angoulême, France, en pleine guerre.

De retour au Manitoba, le couple fait partie des pionniers qui fondent le Cercle Molière en 1925. À la mort de son mari, en 1941, Pauline prend la direction artistique de la troupe qu'elle assumera jusqu'en 1968. Elle crée aussi de nombreux costumes et décors.

De 1947 à 1949, elle étudie la peinture à Cape Cod (États-Unis), puis à Paris. Ces stages influencent son style dans un sens moins pointilliste.

Employée pendant plus de 20 ans comme dessinatrice de mode chez "Brigdens of Winnipeg", Pauline Boutal multiplie ses activités théâtrales et sa production de dessins et de tableaux. Sa carrière est ponctuée de nombreux hommages et décorations, parmi lesquels les Palmes académiques françaises (1939) et l'Ordre du Canada (1973).

SAINT-BONIFACE

Atelier en conservation

Toutes les places ont été réservées pour l'atelier en conservation que donnera la Société historique de Saint-Boniface les 9 et 10 avril à la salle académique du CUSB, mais il pourrait y en avoir d'autres si plus de gens se montrent intéressés.

«C'est la première fois qu'on prépare un atelier du genre et les 12 places se sont envolées très rapidement, mentionne Angèle Chaput. Si nous voyons que la demande continue d'être forte, on va certainement en organiser encore.»

On y montrera notamment comment construire des boîtes pour conserver les archives et les objets de musée et de quelle façon encapsuler les photos.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Gilles Fournier*** au Mârdi Jazz le 7 avril. Entrée: 3 $; Stefan Bauer-Laurent Roy (instrumental et improvisations), les 9 et 10 avril. Entrée: 2 $.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***A gallery of music***, une combinaison de 125 musiciens de la Winnipeg Youth Orchestra et de l'OSW, le 3 avril à 20 h à la salle du Centenaire; Broadway Bound (classique), le 4 avril à 20 h et le 5 avril à 14 h. Billets: 13 $, 17 $, 22 $ et 25 $. Renseignements: 949-3950.

✓ Le claviériste de Blue Rodeo, ***Bob Wiseman***, est en spectacle au Centre culturel West End (586 Ellice), les 7 et 8 avril à 20 h. Entrée: 10 $.

✓ The Women's Musical Club of Winnipeg présente le ***duo de planistes Popov & Vona***, à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Winnipeg (475-7650), le 12 avril à 14 h. Billets: 14 $; étudiants: 11 $.

EXPOSITIONS

✓ ***Marie-Lourdes Fillion*** expose ses oeuvres à la Bibliothèque de Saint-Boniface, jusqu'au 12 avril. L'artiste présente une dizaine de tableaux qui célèbrent la nature, plus particulièrement l'eau. Informations: 986-4334.

✓ L'artiste manitobaine ***Pauline Boutal*** est à l'honneur au CCFM du 9 avril au 10 mai. Le Manitoba: ombres et lumières, une exposition d'huiles, d'aquarelles et de pastels représentant la vie quotidienne au Manitoba.

✓ Le Centre de photographies The Floating Gallery (218-100 Arthur), présente l'exposition ***New York***, du photographe André Clément, jusqu'au 18 avril. Informations: 942-8183.

✓ Les artistes canadiens sont à l'honneur au Musée des beaux-arts de Winnipeg dans l'exposition ***Canadian Themes: Historical Art from the Collection***. 83 oeuvres, entre autres de Marcel Gosselin, Joe Fafard, Paul Borduas et Jean-Paul Riopelle. Jusqu'au 31 mai.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature du Manitoba (988-0676), vous invite à découvrir ***les femmes et leurs inventions***. «Venez voir de quelle façon elles changent nos vies de tous les jours avec leurs idées lumineuses». Du 23 avril au 21 juin.

Plusieurs oeuvres de Pauline Boutal seront exposées au CCFM du 9 avril au 10 mai.

LOISIRS

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary), invite les familles à en apprendre d'avantage sur les ***déchets domestiques*** avec Randy Weber, de la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux. Le 5 avril à 13 h et 16 h. Entrée gratuite pour les membres, 2,50 $ pour les non-membres.

ENFANTS

✓ On peut voir jusqu'au 12 avril au Musée de l'homme et de la nature (988-0626), ***The World of Jim Henson***, une présentation des Muppets. Venez rire avec Kermit, Bert, Ernie et Miss Piggy. Du samedi au jeudi de 10 h à 17 h, et le vendredi de 10 h à 20 h.

✓ Fantasy Theatre for children (285, chemin Pembina), présente ***Snow White***, jusqu'au 5 avril. Billets: 5,50 $ (prix spéciaux pour les groupes de dix personnes et plus). Réservations: 944-0581.

CINÉMA

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente ***Cannes 91***, un film présentant les lauréats du 38e Festival international des films publicitaires. À la salle Muriel-Richardson jusqu'au 5 avril, à 19 h et 21 h.

Sélection recueillie par Robert DUSSAULT

Auditions Juste pour rire 1992

Encore des laissez-passer

Il reste encore des laissez-passer pour la soirée des auditions manitobaines du Festival Juste pour rire, qui se tient le 5 avril au Rendez-Vous.

On peut en obtenir aux bureaux du Festival du Voyageur ou de la Radio communautaire du Manitoba, ou auprès de l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface.

À l'heure actuelle, la liste des participants comprend Christophe Van Eyck, Joel Laroche, Rémi Toupin, Christian Vaillancourt, Jean Fontaine, Pierre Sorin, et Georges Couture, le gagnant de l'an dernier, dans un numéro avec Daniel Leroy.

Y.C.

Ligue d'improvisation du Manitoba

Des prix aux douze meilleurs

Le 25 mars dernier avait lieu le match final de la 3e saison de la Ligue d'improvisation du Manitoba. Les Verts, qui l'ont emporté sur les Bleus 7 à 6, sont les grands champions de cette saison.

Lors d'un petit party tenu le 29 mars, les organisateurs de la LIM ont remis 12 prix aux joueurs qui se sont démarqués au cours de l'année.

- **Joueur par excellence:** Bertrand Nayet.
- **Joueuse par excellence:** Guylaine Brin.
- **Joueur de soutien par excellence:** Charles Leblanc.
- **Joueuse de soutien par excellence:** France Adams.
- **Joueur le plus généreux:** Charles Leblanc.
- **Joueuse la plus généreuse:** Caroline Baril.
- **Joueur le plus amélioré:** Éric Bossé.
- **Joueuse la plus améliorée:** Roseanne Legal.
- **Joueur recrue de l'année:** Robert Lemoine.
- **Joueuse recrue de l'année:** Guylaine Brin.
- **Joueur étoile:** Dominique Genest.
- **Joueur ayant la meilleure moyenne:** Jean Fontaine.

Les matchs de la Ligue d'impro reprendront l'automne prochain, après une saison de repêchage et d'entraînement qui permettra à tous les intéressés de vérifier leur talent sur la glace!

S. L.

Avec Carmen Campagne en 1993

Un Festival du Voyageur... symphonique!

L'édition 1993 du Festival du Voyageur est encore loin dans les esprits, mais on en connaît déjà une nouvelle activité.

À l'occasion du lancement de sa saison 1992-93 le 31 mars, l'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW) a annoncé qu'elle se joindra à la plus grande fête d'hiver de l'Ouest canadien.

Le 21 février prochain, à 14 h et 16 h, l'OSW présentera deux concerts pour enfants. Ces concerts «Fête de Joie» représenteront la troisième paire de concerts de la série "Canadian Superconcerts for Kids".

En compagnie de la chanteuse Carmen Campagne, l'OSW, sous la direction de John Miller, célébrera l'esprit du Festival avec un après-midi de chants, de danses et de réjouissances à la canadienne-française.

Les participants au Festival du Voyageur portant un macaron bénéficieront d'un rabais de 3 $ sur le prix régulier du billet.

Yves CHARTRAND



Carmen Campagne.

Le prix littéraire La Liberté

Trois finalistes en 1992

Les trois finalistes au prix littéraire La Liberté 1990/91 participeront à une séance de lecture le 12 avril à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

Les trois finalistes à la deuxième édition du prix littéraire La Liberté ont été choisis par un jury mis sur pied par la Manitoba Writers' Guild.

Les oeuvres sont: Un Piano dans le noir, deuxième roman de Simone Chaput, première lauréate du prix La Liberté; L'orange de Noël, un livre pour enfants de Louisa Picoux; et Le Fils Unique, roman de Gilles Valais, nom de plume d'un auteur franco-manitobain.

La séance de lecture, qui se tiendra de 14 h à 16 h 30, sera également l'occasion d'entendre les cinq finalistes anglophones au prix McNally Robinson.

Les lauréat.e.s des prix littéraires manitobains seront annoncé.e.s lors d'une soirée-gala le 30 avril.

En plus des trois finalistes, le jury du prix littéraire La Liberté, composé de Marie-Christine Aubin, Doris Lemoine et Bertrand Nayet, a examiné cinq autres ouvrages.

Il s'agit: de Criko la petite chenille, conte de Blanche Béland; Louis Riel en bande dessinée, de Robert Freynet; Coup de vent, roman d'Annette Saint-Pierre; Pauline, détective en tuque, de Louisa Picoux; et Jongleries, de Jacqueline Barral.

Yves CHARTRAND

PROVINCE

Un autre gala de la chanson

Les interprètes et auteurs-compositeurs-interprètes de 16 à 35 ans pourront participer à un Gala provincial de la chanson les 9 et 10 mai au Centre culturel franco-manitobain.

Deux concurrent.e.s seront alors retenu.e.s afin de représenter le Manitoba au Gala interprovincial qui se tiendra, cette année, à Régina le 29 mai.

Les formulaires d'inscription pour le gala manitobain sont disponibles au 100 Nons en composant le 235-0156.

Le gala manitobain sera diffusé sur les ondes de CKSB. Les participant.e.s seront accompagné.e.s par l'orchestre du 100 Nons sous la direction de David Larocque.

PROVINCE

Appel aux écrivains

Une nouvelle revue littéraire française est à la recherche de textes et de nouvelles en provenance de différents pays francophones, notamment le Canada.

Sol'air s'est fixée pour but de faire connaître des jeunes écrivains d'expression française et de favoriser les échanges entre créateurs. Le premier numéro doit en principe paraître ce printemps.

Les auteur(e)s franco-manitobain(e)s intéressé(e)s peuvent prendre contact avec Monique Durand, directrice, 4, boulevard Eugène Orieux, 44 000 Nantes, France.

L.G.

Cet été, nos prix sont en vacances.



Profitez de la grande vente printemps-été d'Air Canada.

Aller-retour de Winnipeg à	[illegible] à partir de	[illegible] à partir de
CALGARY	189$	219$
EDMONTON	191$	223$
OTTAWA	241$	273$
VANCOUVER	249$	279$
MONTRÉAL	256$	290$

Aller-retour de Winnipeg à	du 13 avril au 15 juin à partir de	du 16 juin au 12 sept. à partir de
SAINT JOHN	317$	370$
MONCTON	327$	382$
HALIFAX	338$	394$
CHARLOTTETOWN	348$	406$

Aller-retour de Winnipeg à	[illegible] à partir de	[illegible] à partir de
TORONTO	199$	239$
WINDSOR	238$	278$
*LONDON, Ontario	241$	281$
*CRANBROOK	261$	305$
*VICTORIA	281$	328$

Aller-retour de Winnipeg à	du 13 avril au 15 juin à partir de	du 16 juin au 12 sept. à partir de
ST. JOHN'S	414$	483$
	du 20 avril au 27 mai	du 18 juin au 15 août
FRANCFORT	778$	1 018$
VIENNE	929$	1 175$
BERLIN	808$	1 048$

Aller-retour de Winnipeg à	du 13 avril au 15 juin à partir de	du 16 juin au 12 sept. à partir de
QUÉBEC CITY	295$	344$
*KELOWNA	296$	345$
*FRÉDÉRICTON	313$	365$
	du 27 avril au 16 juin	du 17 juin au [illegible] sept.
LOS ANGELES/SAN FRANCISCO	379$	439$

Aller-retour de Winnipeg à	du 4 avril au 31 mai à partir de	du 25 juin au 15 août à partir de
LONDRES	738$	949$
	du 19 avril au 17 juin	du 18 juin au 15 août
PARIS	778$	948$
	du 20 avril au 27 mai	du 18 juin au 15 août
ZURICH/GENÈVE/BÂLE	859$	1 069$

* *En collaboration avec Liaison Air Canada*[MD].

Pour les destinations canadiennes, le solde est en vigueur jusqu'au 11 avril 1992; cette date ainsi que les dates de voyages sont différentes pour les destinations européennes et les États-Unis. Tous les voyages doivent être complétés avant le 13 septembre 1992. Nombre de sièges limité, sujet à la disponibilité. Les conditions d'achat préalable peuvent atteindre 21 jours selon les destinations. Séjour minimal/maximal et d'autres conditions s'appliquent. Certains tarifs sont assujettis à l'homologation gouvernementale. Demandez nos bas prix pour d'autres destinations internationales. Les tarifs ne sont pas valables sur tous les vols ou tous les jours de la semaine. Ils peuvent être plus élevés selon les dates de déplacement.

Appelez un agent de voyages ou Air Canada au 943-9361 pour obtenir plus de détails

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES CANADIENNES

Aéroplan MC



CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province en avril.

JOUR	HEURE	ENDROIT	ORGANISME	LOCAL	ACTIVITÉ	NOTES
Le vendredi 3 avril		Notre-Dame-de-Lourdes	Aréna	Aréna	Bonspiel mixte	Les 2, 3, 4 et 5 avril.
	19 h 30	Saint-Boniface	Conseil de la coopération Mb	Hôtel Delta 288, Portage	Réunion annuelle	Suivie d'une soirée Casino Spécial.
	16 h 30	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Au Canot	Quelques arpents de piège	Le premier vendredi de chaque mois.
	14 h 00	Somerset	Club d'Âge d'or	Rendez-vous	Parties de cartes	Les 3 et 17 avril. «500» Ouvert au public.
Le samedi 4 avril	20 h 30	Haywood	Comité salle communautaire	Salle communautaire	Danse	Avec Yvette Carrière et Marcel Meilleur.
	11h 30	Saint-Boniface	Fédération des Caisses pop.	Hôtel Delta 288, Portage	Réunion annuelle	Suivie d'un banquet vers 19h à l'occasion du 40e anniversaire de la Fédération.
	20h 30	Sainte-Anne	Comité du centre culturel	Centre culturel	Soirée cabaret	
Le dimanche 5 avril	9 h 00	Saint-Boniface	Chevaliers de Colomb	Sous-sol - Cathédrale	Déjeuner communautaire	De 9 h à 13 h 30. Ouvert au public.
	20 h 00	Saint-Boniface	Manitoba Telephone System	Salle le Rendez-Vous	Festival Juste pour rire	
	10 h 00	Saint-Lazare	Paroisse	Canal 10 / TV française	Messe télévisée	
	11 h 00	Saint-Pierre-Jolys	Musée de St-Pierre-Jolys	432, rue Joubert	Partie de sucre	De 11 h à 16 h. Aucun frais d'admission.
	19 h 15	Sainte-Anne	Comité du centre culturel	Centre culturel	Bingo	Les 5, 12, 19 et 26 avril.
Le lundi 6 avril	19 h 30	Île-des-Chênes	Chevaliers de Colomb	Centre récréatif	Bingo	Les 6, 13, 20 et 27 avril.
	19 h 00	Saint-Boniface	Pluri-elles	Pluri-elles	Soirée information	«Le Sida et les jeunes». Animatrice: Janine Macouley.
	19 h 00	Saint-Claude	Club 4-H	Centre récréatif	Soirée du Club 4-H	
	20 h 00	Saint-Jean-Baptiste	Comité culturel	Salle des pionniers	Réunion annuelle	Invité spécial: M. Raymond Lafond.
	20 h 00	Somerset	Curlo	Salle communautaire	Bingo	Les 6, 13, 20 et 27 avril.
Le mardi 7 avril	19 h 30	La Broquerie	Paroisse	Église	Célébration de réconciliation	
	19 h 30	Saint-Boniface	Chevaliers de Colomb	Salle Langevin 210, Masson	Bingo	Les 7, 14, 21 et 28 avril. Info: David Taillefer au 237–5786.
	16 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Le Canot	Le Cane-O-Jam	Les 7, 14, 21 et 28 avril.
	11 h 00	Saint-Boniface	Francofonds	Salle 215 à la SFM	Lancement - Campagne 92	
	19 h 00	Saint-Boniface	Pluri-elles	Pluri-elles	Communication mère-fille	Du 7 avril au 5 mai. Info: 233–1735.
	13h 15	Saint-Jean-Baptiste	Club des Pionniers	Club des Pionniers	Bingo	Les 7, 14, 21 et 28 avril.
	19 h 30	Sainte-Anne	Chevaliers de Colomb	Légion	Bingo	Les 7, 14, 21 et 28 avril.
	14 h 00	Somerset	Club d'Âge d'or	Rendez-vous	Parties de cartes	Les 7, 14, 21 et 28 avril. "Whist" ouvert au public.
Le mercredi 8 avril	12 h 00	Élie	CKSB Radio-Canada	Inst. Collégial St-Paul	Ici Midi et Pause Café	Pause Café de 15 h à 16 h. Aperçu des activités collégiales.
	8 h 30	La Broquerie	École St-Joachim	École	Inscription à la maternelle	Heures d'école.
	19 h 00	Saint-Boniface	Pluri-elles	Pluri-elles	Stress au féminin	Du 8 avril au 6 mai. Animatrices: Gisèle Dupuis et Norma Trudel. Info: 233–1735.
	20 h 00	Somerset	Comité culturel	Centre Gabrielle-Roy	Réunion annuelle	
Le jeudi 9 avril	19 h 00	Saint-Boniface	Amnistie internationale	CUSB - Salle 1001	Présentation	«Les femmes et la torture»
Le vendredi 10 avril	20 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Dames auxiliaires	Salle du centenaire	Partie de cartes	
	21 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Le Canot	Le Cane-O-Rire	
	20 h 00	Saint-Boniface	Service de conseiller	261, rue Des Meurons	Fin de semaine pour hommes	Les 10, 11 et 12 avril. «L'aspect passion chez l'homme». Inscription: 237–8295.
	9 h 00	Saint-Boniface	Société historique de Saint-Boniface	Salle académique CUSB	Atelier de conservation d'archives	Les 10 et 11 avril de 9 h à 16 h 30. Info: 233–4888.
	9 h 30	Somerset	Cercle Molière	École secondaire	Théâtre	«Le voyage du petit train». Ouvert au public.
	14 h 00	Somerset	Club d'Âge d'or	Rendez-Vous	Shuffleboard	Les 10 et 24 avril. Ouvert au public.
		Somerset	Curling	Curling	Sportsman's Spiel	Les 10, 11 et 12 avril. Ouvert au public.
	20 h 00	Winnipeg	Alliance française du Manitoba	Prairie Theatre Exchange	Pièce de théâtre	«Pour un oui ou pour un non» de Nathalie Sarraute. Info: 942–5483 ou 477–1515 ou 233–7223.
Le samedi 11 avril	20 h 00	La Broquerie	Club Sportif	Aréna	Remise des trophées	Niveaux Bantams jusqu'à Seniors.
	13 h 00	La Broquerie	Club Sportif	Aréna	Remise des trophées	Niveaux Squirts jusqu'à Pee-Wees.
	21 h 00	La Broquerie	Club Sportif	Aréna	Wind-up (annuel) des Habs	
Le dimanche 12 avril	11 h 00	Haywood	Paroisse	Salle communautaire	Bazar	Prélèvement de fonds pour réparations à l'église.
	20 h 00	Saint-Pierre-Jolys	Comité culturel Rivière aux Rats	Centre récréatif	«Soirée printanière»	Comédie musicale. Portes ouvrent à 19 h 30. Billets disponibles à la porte. Info: Éliane au 433–7955.
	11 h 00	Saint-Pierre-Jolys	Musée de St-Pierre-Jolys	432, rue Joubert	Partie de sucre	De 11 h à 19 h. Aucun frais d'admission.
	12 h 30	Sainte-Anne	Hockey mineur	Légion	Wind-up	Autour d'un dîner suivi de présentation de prix.
Le lundi 13 avril	19 h 00	Saint-Boniface	Pluri-elles	Pluri-elles	Soirée information	«Abus sexuel fait aux enfants». Animatrice: Thérèse Châtelain.
Le mardi 14 avril	19 h 30	Saint-Boniface	Cathédrale	Messe Chrismale		
	12 h 00	Saint-Boniface	Chambre de commerce francophone	Hôtel Norwood	Dîner-rencontre	Confirmez en téléphonant à la Chambre: 235–1406.
	12 h 00	Winnipeg	CKSB Radio-Canada	École secondaire Churchill	Ici Midi et Pauce Café	Pause Café de 15 h à 16 h. Aperçu des activités collégiales.
Le jeudi 16 avril	20 h 30	La Broquerie	Paroisse	Centre d'amitié	Conférence	Conférencier de Haïti: Rexilien Pierre.
Le lundi 20 avril		La Broquerie		Aréna	Exposition	Du 20 au 25 avril. Exposition printannière "Holstein Show".
Le mercredi 22 avril	12 h 00	Saint-Vital	CKSB Radio-Canada	Collège Jeanne-Sauvé	Ici Midi et Pause Café	Pause Café de 15 h à 16 h. Aperçu des activités collégiales.
Le jeudi 23 avril	19 h 30	Île-des-Chênes	École Gabrielle-Roy	École Gabrielle-Roy	Soirée de tallents	De la maternelle à la 8e année.
Le vendredi 24 avril	20 h 00	La Broquerie	Club d'Âge d'or	Centre d'amitié	Veillée canadienne	
	20 h 30	Notre-Dame-de-Lourdes	Comité danses traditionnelles	Salle du centenaire	Danse traditionnelle	
	9 h 00	Saint-Boniface	Éducateur(trices) franco-mb.	Hôtel Norwood	Réunion annuelle	
	20 h 00	Saint-Boniface	Le Cercle Molière	Salle Pauline-Boutal	«La petite poule d'eau»	Jusqu'au 2 mai.
	17 h 30	Saint-Boniface	Service de conseiller	Centre com. Précieux-Sang	Souper-bénéfice	Avec casino-fun. Billets: 237–8295.
	19 h 30	Saint-Pierre-Jolys	4 H	Bibliothèque	Soirée de mérites	
	19 h 00	Sainte-Anne	Comité du centre culturel	Centre culturel	Bière et saynètes	Les 24 et 25 avril. Portes ouvrent à 19 h.
Le samedi 25 avril	9 h 00	Saint-Boniface	Service de conseiller	261, rue Des Meurons	Journée «Abandon corporel»	Info: 237–8295.
	14 h 00	Saint-Claude	Filles d'Isabelle/Chaveliers de Colomb	Centre récréatif	Journée familiale/Soeurs Grises	Présentations, jeux, chants, souper et messe (20 h).
	14 h 00	Saint-Malo	Comité du centenaire		Course Rubber-ducky	Au pont du chemin de la plage. 5 $ du canard (C.P. 71, R0A 1T0, avant le 15 avril).
Le dimanche 26 avril	9 h 00	Île-des-Chênes	Chevaliers de Colomb	Club Chevalier	Déjeuner aux crêpes	De 9 h à 12 h.
	13 h 30	Saint-Boniface	Alliance Chorale Manitoba	Salle académique CUSB	2e répétition	Pour les participants adultes au Festival de la chanson française.
	19 h 30	Saint-Boniface	Diocèse de Saint-Boniface	Cathédrale	Concert des chorales franco.	
	18 h 00	Sainte-Anne	Club Jovial	Club Jovial	Souper mensuel	Ouvert au public.
Le lundi 27 avril	14 h 00	Somerset	Filles d'Isabelle	Manoir	Bingo	Avec gâteau pour les fêtes du mois.
Le mardi 28 avril	12 h 00	Saint-Boniface	Chambre de commerce francophone	Hôtel Norwood	Dîner-rencontre	Confirmez en téléphonant à la Chambre: 235–1406.
Le mercredi 29 avril	19 h 30	Brandon	Franc-Ouest	Rob Roy's	Réunion annuelle	
	19 h 30	La Broquerie	Paroisse	Église	Confirmation	Avec Mgr Hacault.
Le jeudi 30 avril	20 h 30	La Broquerie	La Coopérative	Centre d'amitié	Réunion annuelle	

En bref

Ligue Junior B du Manitoba

Finale - série 4 de 7
20 mars
Sainte-Anne 6 Selkirk 4
22 mars
Selkirk 6 Sainte-Anne 1
26 mars
Sainte-Anne 1 Selkirk 10
29 mars
Selkirk 6 Sainte-Anne 2
(Selkirk mène la finale 3-1)
1er avril
Sainte-Anne - Selkirk
3 avril (si nécessaire)
Selkirk - Sainte-Anne
4 avril (si nécessaire)
Sainte-Anne - Selkirk

Ligue Hanover-Taché

Finale - série 4 de 7
24 mars
Steinbach 3 Île-des-Chênes 2
26 mars
Île-des-Chênes 7 Steinbach 4
29 mars
Steinbach 6 Île-des-Chênes 10
31 mars
Île-des-Chênes 5 Steinbach 2
(Île-des-Chênes mène la série 3-1)
2 avril
Steinbach - Île-des-Chênes - 20 h 15
4 avril (si nécessaire)
Île-des-Chênes - Steinbach - 20 h
7 avril (si nécessaire)
Steinbach - Île-des-Chênes - 20 h 15

SPORT

Le conditionnement physique

Pour se mettre en forme et contrer le stress

De quatre à cinq fois par semaine, sur l'heure du dîner, Normand Collet sue à pleines gouttes sur une bicyclette stationnaire ou un appareil Nautilus du Centre de conditionnement physique du Collège universitaire de Saint-Boniface, le Sportex.

«Lorsque j'ai commencé il y a une dizaine d'années, c'était pour combattre l'envie de fumer parce que je venais juste d'arrêter. C'est une très bonne méthode car lorsque tu fais de l'exercice et que tu es en forme, tu n'as pas du tout le goût de la cigarette.»

En tant que président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba et directeur des finances au CUSB, il a également autre chose à combattre, le stress.

«Depuis que je m'entraîne, je suis moins stressé dans mon travail. Je suis nerveux de nature et ça m'aide à relaxer. Ça facilite également ma concentration et me rend beaucoup plus efficace. Et en plus j'ai de l'énergie à revendre. Quand j'ai terminé ma journée, j'en ai encore le soir à dépenser.»

Il essaie de varier les exercices pour faire travailler tous les membres de son corps. Du Nautilus (poids et haltères mais avec appareils), trois fois par semaine et de la bicyclette deux fois. «Les appareils, ça endurcit le corps et, le bicycle, c'est bon pour les jambes et le cardio-vasculaire.»



photo: Robert Dussault

Normand Collet est beaucoup plus efficace dans son travail depuis qu'il fait du conditionnement physique.

Pour maintenir la bonne forme et obtenir des résultats positifs, il faut être régulier. Pour cela, ça prend de la discipline et de la motivation. «Je n'ai pas de difficulté à me motiver parce que j'aime faire du sport et être en santé. Je ne viens pas ici à reculons mais avec entrain. Je suis assez régulier et il est très rare que je passe de longues périodes sans m'entraîner.

«En vieillissant, il faut que tu arrêtes le moins souvent possible parce que lorsque tu recommences, c'est beaucoup plus difficile.»



photo: Robert Dussault

Hélène Roy avec l'un de ses partenaires de squash, Évasio Murenzi.

Hélène Roy, enseignante au niveau secondaire au Collège Jeanne Sauvé, fait du conditionnement physique depuis 11 ans.

Depuis quelque temps, elle joue surtout au squash, mais elle fait du Nautilus et de la bicyclette à l'occasion, lorsqu'elle n'a pas de partenaire pour son sport favori.

«Le squash, c'est sacré pour moi. Je joue au moins trois fois par semaine de septembre à juin. Je ne manque jamais une partie, sauf quand je suis malade. «Ça me met en forme et m'enlève du stress, en plus de me changer les idées. Si je ne jouais pas, je me sentirais beaucoup moins bien.»

Comme la plupart des gens qui commencent, il avait mal partout au début. «Ça m'a pris environ six mois avant de m'habituer. L'adaptation a été assez longue et pénible mais maintenant je me sens très bien.»

Un match de 45 minutes est intensif du début à la fin. «Tous les membres du corps sont en action durant trois quarts d'heure. C'est aussi excellent pour la taille parce qu'on est toujours en mouvement. Et ça aiguise les réflexes.»

Il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes qui pratiquent ce sport. «C'est pour ça que mes partenaires sont pour la plupart des hommes. Je change assez souvent pour mettre un peu plus de compétition et pour varier. Au début, je jouais contre des plus forts que moi pour m'améliorer et maintenant, je rivalise avec chacun d'eux.»

Antoine Fréchette, avocat à Saint-Boniface, s'entraîne et fait du sport à l'année longue depuis au moins 20 ans. En plus de le garder en forme et de lui enlever un peu de stress, ça lui permet de garder la ligne.

«J'adore manger et ça m'empêche de prendre du poids. Si je n'en faisais pas, j'engraisserais sûrement.»

De trois à quatre fois par semaine, il se rend au Sportex et fait de l'exercice de 6 h 45 à 7 h 40 le matin. Il doit ensuite retourner chez lui à la hâte et préparer les enfants pour l'école, en plus d'organiser sa journée au bureau.

«J'ai le temps de m'entraîner seulement le matin parce que le reste de la journée je suis beaucoup trop occupé. J'ai besoin de pas mal d'énergie pour passer au travers de mes semaines et ça m'en donne beaucoup.»

En plus des appareils et de la bicyclette, il joue parfois au squash. Sans oublier les autres sports qu'il pratique durant l'année, soit le baseball et le hockey.

«J'arrête le moins souvent possible. Lorsque je n'en fais pas pendant une semaine, je me sens mal dans ma peau.»

Robert DUSSAULT

Élargir le cercle d'amis

Même si la plupart des personnes pratiquent le conditionnement physique pour se mettre en forme, il y en a aussi qui en font une activité sociale.

«C'est une excellente occasion de rencontrer du monde, affirme Louise Marion, gérante et administratrice du Sportex. Il y en a beaucoup qui viennent pour faire de nouvelles connaissances et élargir leur cercle d'amis.

«Et pour plusieurs, c'est un mode de vie, une façon d'être et de vivre. L'entraînement et la bonne forme leur ont permis d'avoir une meilleure apparence physique et d'être bien dans leur peau. Se rendre ici fait maintenant partie de leur quotidien.»

On compte un peu plus de 400 membres au Sportex, dont environ 55 % d'hommes.

«On retrouve des gens de tous les milieux et de tous les niveaux. Il y a des cadres, des secrétaires, des membres du personnel enseignant et beaucoup d'étudiants du Collège.»

Fait assez surprenant, il y a plus d'activités la semaine que durant les week-ends.

«Nos heures de pointe sont du lundi au vendredi sur l'heure du midi et entre 17 h et 18 h. La fin de semaine, il y a beaucoup moins de monde parce qu'ils aiment mieux rester en famille.»

Des instructeurs compétents ont été formés pour aider et guider les débutants. Chaque personne a son propre programme adapté à ses besoins et ses capacités.

«Le problème, c'est que la majorité des gens commencent trop vite et veulent tout faire en même temps. Ils désirent que les changements soient instantanés, mais il faut être patient et y aller tranquillement, étape par étape.»

Robert DUSSAULT

Les meilleures à la ringuette en 1992

Les Flames au championnat national

Les Flames d'Eastman sont les nouvelles championnes de ringuette du Manitoba dans la catégorie Belles.

Lors du championnat provincial qui avait lieu du 13 au15 mars à Winnipeg, elles ont disposé difficilement des Sixers de Fort Garry 9-7 dans la finale pour remporter la médaille d'or.

Elles représenteront maintenant la province au championnat national, qui a lieu du 7 au 10 avril à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique.

«Je suis fier de mes joueuses, affirme l'entraîneur Léon Morrissette. Elles ont travaillé très fort pour en arriver là et elles méritent pleinement leur titre de championnes provinciales.»

Sur la côte du Pacifique, les Flames disputeront le championnat à sept autres équipes, qui proviennent d'un peu partout au pays. Pour améliorer son club, l'entraîneur est allé chercher les cinq meilleures joueuses des Sixers.

«Nous en avons seulement 12 et on peut en prendre 18 pour aller là-bas. Et on a plus de chances de gagner avec elles. On aurait pu rivaliser quand même, mais elles vont nous donner plus de profondeur.»

Même s'il est conscient du haut calibre des équipes présentes, Léon Morrissette est confiant de ramener l'or au Manitoba.

«On a des grosses chances parce que les filles sont très motivées et confiantes. On s'en va là-bas pour la médaille d'or, rien de moins. Mais je ne serais pas déçu avec l'argent ou le bronze, ce serait un succès quand même.»

Robert DUSSAULT



Les Flames d'Eastman, championnes du Manitoba dans la catégorie Belles.

photo: Yves Chartrand

Lorsqu'ils parvenaient à se rendre au but, les As étaient frustrés par le gardien du Selkirk.

Finale du junior B

Selkirk déclasse les As de Sainte-Anne

La prochaine fois qu'on vous parlera de l'équipe junior B de Sainte-Anne, ce sera probablement pour la forme.

Le cinquième match de la finale se jouait à Selkirk le 1er avril. Et tout porte à croire que les Fishermen allaient ajouter le titre de champions des éliminatoires à celui de la saison régulière. Le pire, c'est que ce n'est pas un poisson!

Les As ont été déclassés au cours des deux derniers matchs, perdant 10-1 à Selkirk le 26 mars et 6-2 à Sainte-Anne le 29.

Ce n'est pas pour rien que les Fishermen ont terminé en tête du classement. Ils sont plus gros, plus forts, plus vites que les petits As. Ils sont même capables d'être rudes et salauds sans que l'arbitre ne s'en aperçoive. De leur côté, les As ont écopé de plusieurs pénalités et cela leur a coûté cher.

À Selkirk le 26 mars, les Fishermen ont réglé le cas des As dès le début. En moins de six minutes, ils ont marqué quatre buts dont trois en supériorité numérique.

Le scénario s'est quelque peu répété à Sainte-Anne le 29. Selkirk a compté après seulement 28 secondes de jeu, puis a ajouté un deuxième but en avantage numérique moins d'une minute plus tard.

Les As ont compté leurs deux buts en troisième période alors que les Fishermen menaient déjà 5-0. Sainte-Anne n'a décoché que 10 lancers au but au cours des deux premières périodes.

Depuis leur victoire dans le premier match à Selkirk, les As n'ont obtenu que quatre buts en trois rencontres.

Selkirk a pour sa part trouvé le fond du filet à 22 reprises, ce qui est facilement la marque des champions. Pour Sainte-Anne, le champagne restera sur la glace jusqu'à l'an prochain!

Yves CHARTRAND

Finale de la Hanover-Taché

Île-des-Chênes à une victoire du titre

Après avoir perdu le premier match de la finale de la Ligue Hanover-Taché, les North Stars d'Île-des-Chênes s'apprêtaient à sabler le champagne dans le trophée Barkman pour la première fois de leur histoire, le 2 avril, devant leurs propres partisans.

Les North Stars ont aligné des victoires de 7-4 à Steinbach le 26 mars, de 10-6 à Île-des-Chênes le 29 et de 5-2 à Steinbach le 31.

Les choses ont toutefois failli ne pas être aussi simples pour les champions de la saison régulière. Steinbach avait en effet pris une avance de 3-1 après la première période du deuxième match.

L'entraîneur des North Stars, Rick Fontaine, est alors intervenu auprès de ses joueurs: «Ils contrôlaient la rondelle comme si c'était un ballon de plage, ils lançaient au lieu de passer, ils passaient au lieu de lancer. Je leur ai dit de relaxer.»

La tactique a porté fruit puisque les North Stars ont riposté avec cinq buts en deuxième période. Ils ont même ajouté un septième but en troisième avant que Steinbach ne puisse enfiler son quatrième but de la rencontre.

Le troisième match de la série, présenté à Île-des-Chênes, a été l'affaire de la ligne de Dave Naaykens, Cary Allaire et surtout de Tim Wiens.

Le combatif ailier gauche, qui jouait pour Grunthal l'an dernier, a rapidement réglé le cas de Steinbach en première période, marquant, dans la cinquième minute de jeu, deux buts en l'espace de 13 secondes. Puis, six minutes plus tard, Cary Allaire a saisi le retour d'un lancer frappé de Wiens pour porter le compte à 3-0.

Les North Stars menaient 4-0 après la première période, puis 5-1 en deuxième lorsque Wiens a continué son travail. Il a enfilé le sixième but de son équipe, complétant ainsi un tour du chapeau. Puis il a gagné une mise au jeu que Dave Naaykens a converti en but, portant ainsi à la marque à 7-2.

En troisième, les North Stars ont continué à percer la forteresse de Russ Mehling. Tim Wiens et Dave Naaykens ont tour à tour aidé Cary Allaire à compléter un tour du chapeau.

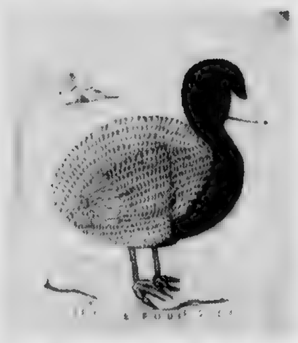
Toutefois, les Huskies ont également marqué à plusieurs reprises. Le grand Pat Penner a notamment complété sa journée de travail avec trois buts.

Enfin, à Steinbach le 31, Île-des-Chênes avait une avance de 3-1 après la deuxième période.

Yves CHARTRAND

Feu vert

Protégeons nos petites poules d'eau



Le Cercle Molière de Saint-Boniface a produit 150 t-shirts de «La petite poule d'eau» pour faire la promotion de son prochain spectacle. Il s'agit d'une première mondiale pour la mise en scène d'un roman de Gabrielle Roy. Le spectacle prend l'affiche à partir du 24 avril.

Le Cercle Molière a décidé de remettre 1 $ pour chaque t-shirt vendu au Programme de protection des animaux du Manitoba de la Société des naturalistes du Manitoba.

Les dessins sur le t-shirt sont des créations de la maquilleuse Sylvia Mc Loed. Le t-shirt coûte 15 $, toutes taxes comprises.

J.-P. D.

Gens d'ici

Un gars qui sait aussi compter!

Jean-Guy Talbot ne porte pas le nom de l'ex-joueur des Canadiens de Montréal pour rien: «Ce sont mes frères aînés qui ont insisté». Contrairement à son célèbre homonyme, le natif de Saint-Léon compte dans un autre domaine, la comptabilité.



Jean-Guy Talbot.

Il travaille là-dedans depuis environ sept ans. Après deux ans à Entreprise Saint-Boniface, il vient de décider de se consacrer à son entreprise à temps plein en aménageant un bureau à sa résidence de Saint-Norbert.

«Je commençais à avoir trop de clients un peu partout au Manitoba pour m'en occuper à temps partiel. Il n'y a pas de compétition dans ce coin-là et les gens préfèrent que je sois à Saint-Norbert. C'est une tentative.»

Y.C.

SOCIÉTÉ

Claude Lord et l'ancien couvent des Soeurs Grises

«C'est un honneur d'avoir le couvent»

Il fait terriblement beau. Le vent souffle tranquillement sur le sud-est du Manitoba et l'air est bon à respirer sur la ferme de Claude Lord. Le chien noir joue dans la mare puis court taquiner une oie plus excédée qu'effrayée. Le chat n'en finit plus de ronronner sous les caresses.

Claude Lord me fait visiter sa maison, un ancien couvent qu'il a racheté en 1984 pour une bouchée de pain (5 000 $), qu'il a déménagé sur sa ferme et qu'il rénove depuis, pièce par pièce. Au rez-de-chaussée, la cuisine (l'ancienne chapelle) est la première pièce qu'il a rénovée. Le foyer et le vieux poêle côtoient des tables, chaises et buffet antiques. Dans cette pièce très 19e siècle, le frigo est la seule concession à l'ère moderne.

«J'aime les vieilles choses, avoue Claude Lord. Je collectionne les antiquités depuis 20 ans. Le foyer, je l'ai fait avec les briques de la vieille cheminée extérieure du couvent, que j'ai nettoyées.»

Claude Lord aime travailler de ses mains. Le bois qu'il utilise pour chauffer sa maison, il le bûche lui-même dans le boisé à côté. «C'est mon loisir! J'aime ça aller au bois et travailler avec mes chevaux. Ça fait partie de ma façon de vivre. Les Soeurs Grises dépensaient 900 $ par mois pour chauffer le couvent; ça me coûte 75 cents!»



photo: Sylviane Lanthier

Claude Lord, dans sa maison-couvent: «C'est un de mes grands-oncles qui a construit le couvent en 1919.»

Son acquisition du couvent de la Broquerie n'a pas été sans susciter de controverse au village, se souvient-il. «Les Soeurs Grises ont donné le couvent aux anciens de la paroisse (pour qu'ils puissent y tenir leurs activités). Les vieux voulaient le terrain, mais la bâtisse (et ses trois étages) ne convenait pas. Ils l'ont donnée au comité du Musée pour 1 $. Mais le comité du musée voulait également le terrain et disait que ça coûterait 30 000 $ pour déménager le bâtiment.

«Les vieux ont commencé à demander des prix pour faire démolir le couvent. C'est alors que j'ai offert de l'acheter. Je pensais que c'était une superbe occasion d'avoir un bâtiment pareil comme maison! Et puis c'était bien bâti et en bon ordre.»

Claude Lord organise donc le déménagement du couvent. Il ne prend que les deux étages, laissant le rez-de-chaussée sur place (il le démolira plus tard). «J'ai fait tout le travail moi-même. Il y avait 32 roues sous le couvent, plus les 10 roues du camion qui tirait. Ça faisait 100 tonnes à déménager! Et il a fallu passer à travers les champs!» Toute une aventure.

L'extérieur du couvent n'a pas changé et il a fait construire une remise pour voitures à chevaux tout à côté, «pareille à celle que les Soeurs Grises avaient.»

Aujourd'hui, Claude Lord vit dans le couvent avec sa femme Colleen et ses trois fillettes. «J'ai couché dans un couvent avant d'être marié», lance-t-il à la blague. À ses yeux, sa maison a plus de valeur que celle d'une «simple maison usée». «J'aime ça, prendre quelque chose qui avait fait son temps et le ramener à la vie. Pour moi, c'est un honneur d'avoir pu acheter le couvent.»

Sylviane LANTHIER



La ferme comme il y a 100 ans

Chaque printemps, Colleen et Claude Lord reçoivent des centaines d'écoliers qui viennent sur la ferme prendre une bouffée d'air pur tout en s'initiant à la vie de la ferme telle qu'elle était au siècle dernier.

Les enfants peuvent traire les vaches, ramasser les oeufs, nourrir les porcs, les chevaux, les lapins, les canards, les oies et les poissons. Ils apprennent aussi à filer et à carder la laine, ou à fabriquer du beurre.

Les écoliers ne viennent que pour une journée, mais les Lord vivent cette vie tous les jours. Il n'y a pas de télé dans la maison et Colleen fabrique ses propres bougies. Bien sûr, on a l'électricité et la radio. Mais l'essentiel de la vie n'a rien de moderne.



photo: Sylviane Lanthier

La maison de Claude Lord. À l'époque des Soeurs Grises, le couvent avait un étage de plus.

«J'aurais vraiment aimé vivre il y a 100 ans, admet Claude Lord. J'ai un dégoût pour la façon dont les choses se passent de nos jours. Nous, on élève nos enfants nous-mêmes et elles sont toutes nées à la maison.»

La ferme est aussi autosuffisante: «Nous avons nos champs, notre grain pour nourrir les animaux, notre foin, et l'atelier de soudure permet d'arrondir les fins de mois. On vend la crème des vaches et on nourrit les cochons avec le petit lait, comme ça se faisait avant.»

S. L.

JOURNALISTE

Offre d'emploi
Journaliste/rédacteur-trice

Description de l'entreprise:
Fondé en 1983, ***La Boîte à Nouvelles,*** journal communautaire francophone d'Iroquois Falls, Cochrane et Black River-Matheson, est publié de manière hebdomadaire depuis avril 1989. Il est tiré à 1500 copies et distribué par abonnement dans les foyers de la région, une des plus bilingues de l'Ontario, puisque presque la moitié (48,6%) des 14 000 habitants de la région, située dans le nord-est de l'Ontario, sont de langue française. Le journal est affilié à l'Association de la presse francophone, un organisme qui regroupe 27 journaux francophones établis à l'extérieur du Québec.

Description de l'emploi:
Sous l'autorité de la directrice:
-Rechercher, couvrir et rédiger des nouvelles régionales et locales, d'intérêt communautaire, politique, social, écomomique, culturel, sportif et judiciaire;
-Prendre des photos pour illustrer les articles;
-Assurer la liaison avec les sources d'information existantes et développer de nouvelles sources d'information;
-Assurer la liaison avec le journaliste en poste à Cochrane.

Qualifications:
Outre une connaissance approfondie de la langue française, la personne choisie possèdera une bonne connaissance de l'anglais (parlé et écrit). Cette personne possèdera également une certaine expérience du journalisme et/ou des études universitaires de premier cycle en communications ou en journalisme. Elle sera également capable de fonctionner dans un environnement informatisé (Macintosh de Apple).

Salaire: à négocier
Lieu de travail: Iroquois Falls (Ontario)
Entrée en fonction: le plus tôt possible

Votre demande d'emploi devra être accompagnée d'un curriculum vitae ainsi que d'extraits de votre travail et soumise le plus tôt possible à:

Yvonne Bissonnette, éditrice
La Boîte à Nouvelles
C.P. 1268
Iroquois Falls "A" (Ontario)
P0K 1G0

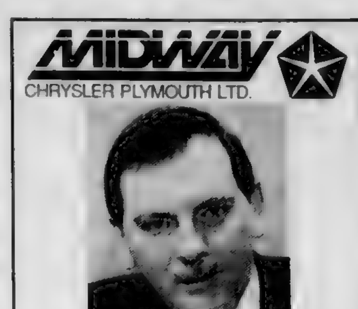
Téléphone: (705) 232-5222
Télécopieur: (705) 232-7755

Imprimerie de livres département des ventes

Nous avons un poste pour un représentant des ventes professionel bilingue, basé à Winnipeg pour couvrir le territoire québécois. La préférence sera donnée à un individu avec expérience en imprimerie ou publications. Les imprimeries Hignell ont servi les maisons d'édition d'un océan à l'autre depuis plus de 80 ans. Envoyer votre curriculum vitae à:



Hignell Printing Limited
488, rue Burnell
Winnipeg, Manitoba
R3G 2B4



Claude P. Lepine
représentant

Service professionnel bilingue dans le secteur d'automobiles

Midway Chrysler
730, avenue Portage
Tél.: 774-4581



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services mentionnés ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles doivent être adressées au gestionnaire de district, Finances et administration, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1.

PROJET

N° 880403 — GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Laboratoire judiciaire de la G.R.C.
621, chemin Academy
Nettoyage à l'intérieur et à l'extérieur

Date limite : le mercredi 22 avril 1992

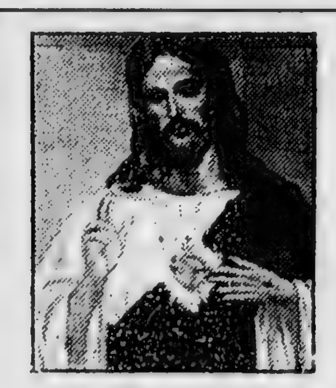
Il y aura une réunion d'information sur place à **10h, le lundi 13 avril 1992, au Laboratoire judiciaire de la G.R.C., 621, chemin Academy, Winnipeg (Manitoba).**

Pour tout renseignement d'ordre technique, appelez David May, gestionnaire immobilier, au (204) 983–2399.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composez le (204) 983-2372.

Ni la plus basse ni aucune des offres ne sera nécessairement retenue.

Canada



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. D.F.C.

BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un(e)
animateur(trice) culturel(le)

Responsabilités:

- conception, organisation et coordination des activités culturelles pour la clientèle étudiante du Collège;
- animation auprès des étudiant(e)s afin de les inciter à participer le plus activement possible aux activités culturelles offertes au Collège;
- coordination de l'équipe d'animation culturelle du Collège;
- tâches administratives reliées au service d'animation culturelle;
- liaison avec les organismes culturels manitobains et avec les services culturels des autres universités francophones du Canada.

Qualifications requises:

- détenir un diplôme universitaire;
- écrire et s'exprimer couramment en français;
- posséder une formation et/ou de l'expérience pertinente au poste;
- aptitudes en relations publiques;
- aptitudes ou expérience en gestion de projets et de budgets.

Salaire:

- selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: le 1er mai 1992.

Durée du contrat:

- Le contrat est d'une durée d'une année, avec possibilité de renouvellement

Prière de faire parvenir votre demande, accompagnée de votre curriculum vitae, **avant le 10 avril**, au:

Secrétaire général
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

COMITÉ DE MISE EN OEUVRE DE LA GESTION SCOLAIRE FRANSASKOISE

Offre d'emploi

Le Comité de mise en oeuvre a été établi par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan afin de procéder à l'implantation de la composante fransaskoise au sein du système scolaire de la province. Il est à la recherche d'une personne compétente pour combler le poste suivant:

Agent ou Agente de communication

Sous la direction du directeur exécutif du bureau de la mise en oeuvre, la personne retenue pour ce poste est responsable de la gestion efficace du secteur des communications.

Responsabilités:

- Évaluer les besoins en communication du Comité de mise en oeuvre.
- Élaborer et exécuter un plan d'action en communication.
- Développer les instruments de communication.
- Rédiger ou vérifier la documentation produite par le bureau de la mise en oeuvre.
- Maintenir des relations avec les médias francophones et anglophones.

Exigences:

- Formation en communication ou dans un domaine connexe
- Excellente connaissance du français oral et écrit et une bonne connaissance de l'anglais.
- Connaissances approfondies des pratiques en information et des relations avec les médias
- Expériences de travail en communication et expériences démontrant la capacité de travailler en équipe

Rémunération: Selon les qualifications et l'expérience

Entrée en fonction: Immédiate

Terme du contrat: Le 30 juin 1993

Pour plus d'information veuillez communiquer avec le bureau de la mise en oeuvre au (306) 757–4602.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum **avant le 24 avril 1992** à:



M. André Moquin
Directeur exécutif
Comité de mise en oeuvre
de la gestion scolaire fransaskoise
#100–2332, 11e Avenue
Régina (Saskatchewan)
S4P 0K1

SCHL CMHC

APPEL D'OFFRES

Construction de quatre logements individuels

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit construire **QUATRE (4) maisons individuelles au Manitoba dans la communauté de SOUTH INDIAN LAKE.**

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées à la SCHL, seront reçues **jusqu'au 22 avril 1992 à 14 h.**

Les entrepreneurs principaux peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumissions nécessaires **dès le 31 mars 1992**; on pourrait aussi les consulter à l'adresse indiquée ci-dessous.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de [illegible] ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre jusqu'à une [illegible] de 100 000 $. La SCHL [illegible]

[illegible]

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de GEORGE GABA, Agent, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, au numéro (204) 983–0889 ou à l'adresse suivante.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage,
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba | Manitoba Housing



Nécrologies

Soeur Olivine Bourbonnière

Paisiblement, après une courte maladie, soeur Olivine Bourbonnière retourna vers le Père le 11 mars 1992 à la Maison provinciale des Soeurs Grises à Saint-Boniface.

Née à Winnipeg, Manitoba, le 29 juin 1903 de l'union d'Elphège Bourbonnière et Henriette Proulx, elle était la sixième d'une famille de douze enfants. Ses six frères et trois soeurs l'ont précédée dans la mort. Elle laisse dans le deuil deux soeurs, soeur Marie Bourbonnière, Soeur Grise, et Madame Annette Poirier, toutes deux de Saint-Boniface, ainsi que trois belles-soeurs, Madame Anna Bourbonnière au Centre Hospitalier Taché, Madame Cécile Bourbonnière de Burlington, Ontario, Madame Marie Carrick de Kelwood, Manitoba et plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Répondant à l'appel du Seigneur, Marie Marguerite Olivine Bourbonnière entra au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface le 15 août 1930 et y fit sa profession religieuse le 15 février 1933. Elle se consacra d'une manière perpétuelle trois ans plus tard à la Maison Mère des Soeurs Grises à Montréal. Son ministère l'a conduite dans les Territoires du Nord-Ouest entre 1936 et 1973. Tantôt à Fort Smith, Fort Résolution, Fort Providence, Fort Chipewyan, elle se dévoua aux soins des enfants à titre d'hospitalière. Elle revint à la Maison provinciale en 1973 où elle se dévoua à des services communautaires.

Douée d'un abandon et d'une grande confiance dans le Seigneur, soeur Olivine servit généreusement les autres étant toujours prête à rendre service. Elle confectionna un grand nombre de belles courtepointes destinées aux pauvres. Ses compagnes et ses élèves reconnaissaient en elle une personne aimable, joyeuse et sociable. Elle était sensible et très proche de ses parents.

Les prières ont été récitées le 13 mars à 19 h et les funérailles célébrées par Lionel Dumont, o.m.i. à 10 h le 14 mars à la Maison provinciale.

Robert Châtelain

Robert, le voyageur au grand coeur à l'unisson de l'âme moderne.

Mari et ami bien-aimé de Mary Kay Martin, Robert est décédé le 26 mars 1992 à la suite d'une brève maladie.

Père, dans l'âme et par son amour, de Kathryn Cook (Peter Beamish), de Patrick Cook (Pamela Tate) et de Jonathan Cook, il est aussi le grand-père bien-aimé de Jesse, Anne et Maria Beamish. Il laisse un frère Placide (Cécile Lafrenière), ses soeurs: Gilberte (Ernest Bourgault), Claire (Lucien Fafard), Madeleine (Napoléon Boulet), Gabrielle (Aurèle Desaulniers) et Thérèse. Beau-fils de Mildred Martin, il est également pleuré par la famille de Mary Kay Martin.

L'exposition a eu lieu au salon funéraire Beauchamp, 271, boulevard Saint-Joseph à Hull, le samedi 28 mars de 19 h à 21 h, et le dimanche 29 mars de 14 h à 17 h.

La messe à la mémoire de Robert fut célébrée le lundi 30 mars à 10 h en l'Église St-Joseph (Laurier et Cumberland) à Ottawa.

Les contributions à la mémoire de Robert peuvent être envoyées au "Lauren Morris Oncology Fund", aux soins de l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, au 385, Smythe Road, et seront appréciées.

Note: cette notice parue dans le numéro du 27 mars contenait deux coquilles dans des noms. Nous la reproduisons cette semaine avec nos excuses à la famille concernée.

Jean-Baptiste Dionne

Paisiblement à l'Hôpital Victoria, le mardi 3 mars 1992, est décédé à l'âge de 83 ans, Jean-Baptiste Dionne.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Marthe (née Parent) ainsi que ses enfants: Ghislaine et son époux Réginald Robert de Saint-Adolphe, Mariette et son époux Wilf Côté de Courtenay, C.-B., Pauline, Jean-Marc et son épouse Mary de Winnipeg, Laurette et son époux Bernard Calippe de Gatineau, Québec, Marcel d'Ottawa, Ontario, Rita et son époux Marcel Moquin d'Île-des-Chênes, Carmen de Winnipeg, Léo et son épouse Eileen de Saint-Norbert, Paul de Winnipeg, René et Fernand de Saint-Joseph, Denis de Lahr, Allemagne, ainsi que 16 petits-enfants. Lui survivent également quatre soeurs, deux frères et deux belles-soeurs ainsi que deux belles-soeurs et quatre beaux-frères de la famille Parent.

Jean-Baptiste a été précédé dans la mort par son fils, Claude en 1979. Les funérailles ont eu lieu le samedi 7 mars 1992 à 14 h à l'Église de Saint-Joseph. Les célébrants étaient l'abbé Robert Nadeau, curé de Saint-Joseph, et l'abbé Georges Damphousse, curé de Morris, assistés du Père Roland Prescott pb, l'abbé Laval Cloutier, curé de Letellier et l'abbé Roland Lanoie, curé de Saint-Adolphe.

L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Joseph.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire de Morris.

Soeur Marie-Anna Lussier

Après une longue maladie, soeur Marie-Anna Lussier est décédée à la Maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins de Saint-Boniface le 4 mars 1992 à l'âge de 80 ans.

Fille d'Alfred Lussier et de Virginie Chaltrée, soeur Marie-Anna Lussier vit le jour le 27 janvier 1912 à Stratford Centre, diocèse de Sherbrooke, province de Québec. En réponse à l'appel de Dieu de le suivre par un service aux pauvres, Marie-Anna entra au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface, Manitoba, le 5 août 1929. Elle fit profession religieuse le 15 février 1932 et se consacra perpétuellement au Seigneur trois ans plus tard.

Le ministère de Soeur Marie-Anna s'exerça à Saint-Boniface, Manitoba, soit au Sanatorium Saint-Boniface, à l'Hôpital général Saint-Boniface, à l'Hospice Taché ou à l'École Assiniboia, ainsi qu'à Fort Frances, Ontario et à Saint-Michel, Dakota du Nord. Quoiqu'elle se dévoua de nombreuses années à titre de cuisinière, soeur Marie-Anna servit aussi comme hospitalière d'enfants et des vieillards.

À la suite de Marguerite d'Youville, soeur Marie-Anna s'est donnée entièrement au service des pauvres. Elle était particulièrement appréciée par ses employé(e)s. Toute sa vie, elle s'est montrée une religieuse disponible toujours prête à rendre service, très travaillante et accueillante. Soeur Marie-Anna était reconnue pour sa gaieté et son amour. À sa retraite à la Maison provinciale, elle eut l'occasion de renouer les liens avec sa famille, surtout avec ses neveux et nièces, pour qui elle avait une grande affection.

Sixième d'une famille de huit enfants, dont cinq soeurs et deux frères, soeur Marie-Anna laisse dans le deuil deux soeurs, Madame Rosanna Marchand de Gravelbourg, Madame Laura Lavoie du Lac du Bonnet, un beau-frère, Edouard Lavoie ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

Une célébration de la parole a eu lieu le 6 mars à 19 h et les funérailles, célébrées par Lionel Dumont, o.m.i. le lendemain, 7 mars à 10 h à la Maison provinciale.

Marie Gour
(née Bibault)

Paisiblement à l'Hôpital Notre-Dame, le dimanche 22 mars 1992, est décédée Mme Marie Gour, du Foyer Notre-Dame, à l'âge de 88 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denise et son époux Antoine Daudet de Winnipeg, Léa et son époux Patrick Beaulieu de Portage-la-Prairie, Thérèse et son époux Rodolphe Robitaille de Winnipeg, Gilbert et son épouse Bernice Bibault de Brandon; 12 petits-enfants ainsi que 11 arrière-petits-enfants; une soeur, Thérèse et son époux André Lesage; une belle-soeur, Anne Bibault, de même que de nombreux nièces, neveux, parents et amis.

Elle a été précédée dans la mort par son époux Omer en 1978.

Les prières ont été récitées au salon mortuaire Adam le mardi 24 mars à 20 h. La messe de la Résurrection à l'église Notre-Dame le mercredi 25 mars à 11 h a été suivie par l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.



Marie-Nicole Allard
(née Auffray)

s'est éteinte chez elle, à Winnipeg, après une courte maladie, à l'âge de 83 ans. Elle était la fille de feu Jules Auffray, député de Paris, et de feue Antonine de Margerie.

Épouse de feu Hector Allard, diplomate et premier ambassadeur du Canada originaire du Manitoba, elle laisse dans le deuil ses sept enfants: Claire (Béat Notz, Genève, Suisse), Brigitte (Québec, Québec), Paule (Éric Jeandupeux, Genève, Suisse), Baudoin (Germaine Belzile, Aylmer, Québec), Isabelle (Victoria, C.-B.), Sabine (Paris, France) et Christian (Jane Koe, Montréal, Québec); ses 20 petits-enfants; ses belle-soeurs, Édith Auffray, épouse de feu Bernard Auffray, (Paris France), Donalda, épouse de feu Alfred Allard, (Saint-Boniface), et Bertha, épouse de feu Raoul Allard, (Saint-Boniface); de nombreux neveux et nièces au Canada et en France, et des amies et amis dans plusieurs pays du monde.

Née à Paris, elle épousa M. Allard au Château de Tailleville, en Normandie, et le suivit ensuite dans sa carrière d'enseignant (Edmonton), puis de diplomate (Washington, Mexico, Bruxelles, Ottawa, Genève, La Havane, Copenhague). Elle vivait au Manitoba depuis 1967, année de la retraite de son mari.

Les visites ont eu lieu le vendredi 27 mars, de 20 h à 22 h, au salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le samedi 28 mars, à 14 h, en l'Église de Saint-Eustache (Manitoba) et au cimetière paroissial.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire les dons à: Les Oeuvres du Cardinal Léger, 130, avenue de l'Épée, Outremont (Québec) H2V 3T2.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Desjardins.

Gaspard Piché

Le samedi 28 mars 1992, à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, est décédé Gaspard Piché à l'âge de 86 ans.

Il laisse dans le deuil ses sept enfants; Madeleine (Roland Poirier), Fernande (Émile Robidoux), Jeanette (Paul C. Roy), Pauline (Roger Belisle), Claudette (Ted Rusywick), Camille (Louise Piché) et Jean (Thérèse Piché) ainsi que sa soeur Mme Cécile Asselin, 34 petits-enfants et 36 arrière-petits-enfants.

Il a été précédé dans la mort par son épouse Marcelle Piché, née Painchaud, et par deux fils, Laurent en 1970 et Aimé en 1988. La messe de la Résurrection a été célébrée le mercredi 1er avril 1992 à 14 h 30 à l'église de Fannystelle. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial. L'abbé D. Côté était le célébrant.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. 233-4949.

Madeleine Irène Gallant

Paisiblement, avec sa famille à son chevet, le vendredi 27 mars 1992, Madeleine est décédée à l'âge de 71 ans.

Elle était aimée et sera regrettée par son fils Rick et son épouse Gloria de Letellier, son fils Robert de Letellier, sa fille Denise et son époux Maurice Vielfaure de Saint-Boniface. Elle sera affectueusement regrettée par ses précieux petits-enfants Meghan, Daniel, Brian, Alanna, Jocelyn, Natalie et Carmen.

Elle laisse également dans le deuil ses frères: Pierre Jutras et son épouse Ellen de Prince-Albert, Saskatchewan; Armand et son épouse Kay Jutras de Saskatoon, Saskatchewan; et une soeur Thérèse et son époux Innes Stacey de Saskatoon; ses belles-soeurs Annette Wolfman d'Ottawa et Jacqueline et son époux Marcel Dheere de Saint-Boniface.

Madeleine a été précédée dans la mort par son époux Alban en 1983, sa fille Yvette en 1947, ses soeurs Jacqueline en 1924 et Denise en 1963, son père Norbert en 1960 et sa mère Marie en 1977.

Née à Saint-Boniface, Madeleine est déménagée avec sa famille à Prince-Albert neuf ans plus tard. Elle a épousé Alban le 2 octobre 1946 avant de s'installer à Letellier.

La musique était le langage de Madeleine. Elle lui permettait de refléter sa joie de vivre, sa foi et de rendre service à Dieu et à sa communauté. Les amitiés spéciales developpées avec le club de l'âge d'or, le CWL et son implication au magasin familial lui ont donnée beaucoup de bonheur.

La messe de la Résurrection a eu lieu à Letellier le mardi 31 mars à 14 h 30. L'abbé Laval Cloutier était le célébrant et l'abbé Maurice Comeault le concélébrant.

Les porteurs étaient Doug Dheere, Doug Cook, Sylvain Jutras, Brunel Jutras, Paul Saurette et Raymond Barnabé.

L'incinération a été suivie de l'inhumation au cimetière de Letellier.

La famille désire remercier tout le personnel des soins intensifs et de la pastorale à l'Hôpital Général de Saint-Boniface pour son respect et ses soins affectueux.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être faits aux missionnaires de la charité de Mère Teresa, 356, av. Pritchard, Winnipeg, Manitoba, R2W 2J6 ou à la Fondation de recherche de Saint-Boniface.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire de Morris.

Yahvé te garde au départ, au retour, dès lors et à jamais (Psaumes 121,8).

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 4 avril

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche

7h32 CBWFT Les oursons volants

7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson

8h00 Télé-M Le club les branchés

8h15 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

8h30 Télé-M Bucky O'hare

8h40 CBWFT Looping

9h00 Télé-M Les tortues Ninja

9h05 CBWFT Vazimolo

9h30 Télé-M G.I. Joe

9h35 CBWFT La bande à Picsou

10h00 CBWFT Tiny Toons
Télé-M Le championnat des quilles

10h15 TV-5 La vérité est au fond de la marmite

10h25 CBWFT Sous le signe des mousquetaires

10h45 TV-5 A comme artiste

11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: Les révoltés du Bounty

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT Sur la côte du Pacifique

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Ciné-famille: Les danses du soleil
TV-5 Au nom de la loi

13h00 TV-5 Bouillon de culture

14h00 CBWFT L'univers des sports

14h30 Télé-M Alfred Hitchcock présente...
TV-5 Autovision

15h00 Télé-M Barcelone 92
TV-5 Reflets

15h30 CBWFT Ma maison
Télé-M Justice pour tous

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Jeopardy
TV-5 Pyrénées Pirineos

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Le tour du Québec

17h10 CBWFT L'envers de la médaille

17h30 Télé-M La vie en couleur
TV-5 Les francofolies de Montréal 1991

18h00 CBWFT Samedi P.M.
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné extra: Les zéros de conduite
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Stars 90

21h00 Télé-M Ad lib

21h30 CBWFT Le téléjournal

21h45 TV-5 Ici l'Afrique

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Télé-sélection: Les cigognes n'en font qu'à leur tête

22h21 Télé-M Les sports TVA

22h45 TV-5 Le divan

22h42 Télé-M Ciné-lune: Hurlements IV

23h10 TV-5 Journal télévisé suisse

23h40 TV-5 Thalassa

0h40 TV-5 Stars 90

2h25 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 5 avril

7h30 CBWFT Vazimolo

7h32 CBWFT P'tit monstre

8h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
Télé-M Kissyfur

8h30 CBWFT Il était une fois... les Amériques
Télé-M Vision mondiale

9h00 CBWFT La bande à Ovide

9h15 CBWFT Manigances

9h30 Télé-M Le monde à venir

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du seigneur: Messe célébrée à Saint-Lazare, Manitoba. Wayne Morrissey, ptre.
Télé-M Sans détour

10h15 TV-5 Pyrénées Pirineos

10h30 Télé-M Le tour du Québec

10h45 TV-5 Le tour du Québec

11h00 CBWFT Commémoration du 75e anniversaire de la Bataille de Vimy
Télé-M Cinémaximum: Agnès de Dieu

11h15 TV-5 Les francofolies de Montréal

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Paul Badura-Skoda

12h05 CBWFT La semaine verte

12h35 TV-5 Performance

13h00 CBWFT Second regard
Télé-M Cinémaximum: Détours amoureux
TV-5 Caractères

14h00 CBWFT Les matinées du dimanche
TV-5 Ramdam

14h30 TV-5 Ici l'Afrique

15h00 Télé-M Top musique

15h30 CBWFT Aujourd'hui la France
TV-5 Spécial chiffres et lettres: Le défi

16h00 CBWFT Eveil
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Si j'avais su
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT Regards sur la nature
Télé-M L'événement

17h05 TV-5 L'école des fans

17h30 CBWFT Les inventions de la vie

18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h10 CBWFT Découverte

18h30 Télé-M Rira bien...

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Surprise sur prise
Télé-M Salut!
TV-5 7 sur 7

20h00 CBWFT Les beaux dimanches - Jeanne d'Arc: Le pouvoir et l'innocence
Télé-M Cinéma du dimanche: French love
TV-5 Caractères

21h05 TV-5 Faut pas rêver

21h30 CBWFT Les beaux dimanches: dossier

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Musicales

22h21 Télé-M Les sports TVA

22h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Vision mondiale

22h50 CBWFT Scully rencontre

23h00 TV-5 Journal télévisé belge

23h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 7 sur 7

23h50 CBWFT Autosport Molson

0h30 TV-5 Caractères

1h35 TV-5 Ramdam

2h00 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT: 3/10 **Télé-M: 28/43** **TV-5: 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 6 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle

8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pacha et les chats cali veut fêter
TV-5 Génies en herbe

10h30 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel

10h50 TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT Félix et ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon

11h30 CBWFT Super sans plomb

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Sous le signe du faucon

12h50 TV-5 Stars 90

13h30 CBWFT Quand le destin bascule
Télé-M Justice pour tous

14h00 Télé-M Santa Barbara

14h30 Télé-M Top modèles

14h35 TV-5 Faut pas rêver

15h00 Télé-M Claire Lamarche

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 Carré vert

15h57 CBWFT En transit

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT En transit

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 La vérité est au fond de la marmite

16h57 CBWFT En transit

17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Sans détour

17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Entre chien et loup
TV-5 Journal télévisé de A2

18h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 L'heure de vérité

20h00 Télé-M L'or du temps
TV-5 La 6e nuit des Molières

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h55 CBWFT Ce soir

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Jours de guerre

22h25 CBWFT Détecteurs de mensonges

22h30 Télé-M Les sports TVA

22h55 CBWFT Marilyn
Télé-M Des mots pour le dire

23h00 TV-5 Les francofolies de Montréal

23h25 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h30 CBWFT Politique fédérale

23h35 CBWFT Cinéma: Parking

23h55 TV-5 L'heure de vérité

0h50 TV-5 Radio France internationale

Mardi 7 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle

8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 La vérité est au fond de la marmite

10h30 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Sans détour

11h00 CBWFT Félix et ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi

11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT À plein temps

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 L'heure de vérité

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Sous le signe du faucon

13h00 TV-5 La 6e nuit des Molières

13h30 CBWFT Quand le destin bascule
Télé-M Justice pour tous

14h00 Télé-M Santa Barbara

14h30 Télé-M Top modèles

15h00 Télé-M Claire Lamarche

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs

15h57 CBWFT En transit

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT En transit

16h30 CBWFT Le petit vampire
TV-5 La vérité est au fond de la marmite

16h57 CBWFT En transit

17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonge
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de A2

18h30 CBWFT Plus

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Marilyn
Télé-M Chop-Suey
TV-5 Envoyé spécial

19h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
Télé-M Loto-Quiz

20h00 CBWFT L'or et le papier
Télé-M Le match de la vie
TV-5 La télé des inconnus: Best of

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Ciel, mon mardi!

21h55 CBWFT Ce soir

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h25 CBWFT Dallas

22h30 Télé-M Les sports TVA

22h55 Télé-M Des mots pour le dire

23h25 CBWFT Cinéma: De sang froid
TV-5 Journal télévisé de FR3

23h55 TV-5 Envoyé spécial

0h55 TV-5 La télé des inconnus: Best of

2h10 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 8 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle

8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 La vérité est au fond de la marmite

10h30 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud

11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi

11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT À plein temps

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Envoyé spécial

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Pour l'amour du risque

13h00 TV-5 La télé des inconnus: Best of

13h30 CBWFT D'une série à l'autre
Télé-M Justice pour tous

14h00 Télé-M Santa Barbara

14h30 CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Top modèles
TV-5 Cargo de nuit

15h00 Télé-M Claire Lamarche

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 Courts métrages

15h57 CBWFT En transit

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT En transit

16h30 CBWFT Le petit vampire
TV-5 La vérité est au fond de la marmite

16h57 CBWFT En transit

17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert

17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M L'heure juste
TV-5 Journal télévisé de A2

18h30 CBWFT Ma maison
Télé-M Cinéma du mercredi: Jeunesse heureuse

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Championnats du monde de patinage artistique gala des champions
TV-5 Temps présent

20h00 TV-5 Hôtel

20h30 Télé-M Alfred Hitchcock présente...
TV-5 Courts métrages

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Montagne

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Musique classique

21h55 CBWFT Ce soir

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges

22h30 TV-5 Tell quel

22h31 Télé-M Les sports TVA

22h55 CBWFT Marilyn

22h59 Télé-M Des mots pour le dire

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h25 CBWFT Cinéma: Sphinx

23h30 TV-5 Temps présent

0h30 TV-5 Hôtel

1h30 TV-5 Montagne

1h55 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 9 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Feu vert
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Maritimes en direct
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Les héritiers du rêve
13h00 TV-5 Hôtel
13h30 CBWFT D'une série à l'autre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
TV-5 Montagne
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Top modèles
TV-5 Musique classique
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 Tell quel
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Le petit vampire
TV-5 La vérité au fond de la marmite
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M D'amour et d'amitié
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Montréal, ville ouverte
TV-5 Téléobjectif
20h00 Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Au plaisir de dieu
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Cinérama
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges
22h30 Télé-M Les sports TVA
22h45 TV-5 Télétourisme
22h55 CBWFT Marilyn
Télé-M Des mots pour le dire
23h10 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Cinéma: Le solitaire
23h40 TV-5 Téléobjectif
0h40 TV-5 Au plaisir de dieu
2h10 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 10 avril

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h30 CBWFT L'autobus volant du professeur Poopsnagle
8h00 CBWFT SRC Bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Pacha et les chats
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h30 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Découverte
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT De village en village
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Les héritiers du rêve
13h00 TV-5 Au plaisir de dieu
13h30 CBWFT D'une série à l'autre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Top modèles
TV-5 Cinérama
15h00 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Campus
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Les années coup de coeur
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 A comme artiste
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M 9-1-1...
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Plus
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les francofolies de Montréal
Télé-M Ciné-enquête Pontiac: Jeu d'identité
TV-5 Strip tease
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Bouillon de culture
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Les camisards
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Comment ça va?
22h30 Télé-M Les sports TVA
22h55 CBWFT On aura tout vu
23h02 Télé-M Des mots pour le dire
23h15 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Cinéma: Entre amis
23h45 TV-5 Strip tease
0h45 TV-5 Bouillon de culture
2h10 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 4 au 10 avril 1992

Samedi 4 avril

20h00 Télé-M Les zéros de conduite
Am. 1985. Comédie de N. Israel. Des élèves d'un cours de conduite automobile tentent de prouver que leur instructeur est impliqué dans un racket.

22h05 CBWFT Les cigognes n'en font qu'à leur tête
Fr. 1988. Comédie réalisée par D. Kaminka. Marie et son second mari apprennent qu'une incompatibilité biologique les empêche de concevoir ensemble un bébé. L'adoption s'étant révélée une solution difficile à concrétiser, ils acceptent d'accompagner dans sa grossesse une jeune fille prête à leur céder son bébé.

22h42 Télé-M Hurlements IV
Am. 1988. Drame d'horreur de J. Hough. Victime d'hallucinations, une romancière se retire à la campagne où elle découvre une secte de loups-garous.

Dimanche 5 avril

13h00 Télé-M Détours amoureux
Am. 1986. Drame de moeurs de N. Black. Une veuve rompt sa liaison avec un médecin pour s'attacher à une femme d'affaires.

20h00 Télé-M French love
Am. 1984. Drame sentimental de R. Marquand. Une Américaine de passage à Paris entame une liaison avec un banquier dont l'épouse s'est absentée pour quelques jours.

Lundi 6 avril

23h35 CBWFT Parking
Fr. 1985. Drame réalisé par J. Demy. Le mythe d'Orphée transposé à notre époque, dans le monde des "pop stars".

Mardi 7 avril

23h25 CBWFT De sang froid
É.-U. 1967. Drame réalisé par R. Brooks. Deux jeunes gens se rendent dans une maison du Kansas pour dévaliser le coffre-fort et tuent toute la famille.

Mercredi 8 avril

18h30 Télé-M Jeunesse heureuse
Am. 1985. Comédie de moeurs de M. Danski. Les tribulations sentimentales de quelques adolescents dans une petite ville de l'Ohio en 1955.

23h25 CBWFT Sphinx
É.-U. 1980. Drame d'aventures réalisé par F. J. Schaffner. Une égyptologue, se rendant au Caire pour y poursuivre ses recherches sur un architecte de l'époque des pharaons, est témoin d'un meurtre.

Jeudi 9 avril

23h25 CBWFT Le solitaire
Fr. 1987. Drame policier réalisé par J. Deray. Un commissaire de police, responsable de la répression du banditisme, se jure de retrouver un récidiviste qui a tué son ami à bout portant.

Vendredi 10 avril

19h00 Télé-M Jeu d'identité
Am. 1975. Drame policier réalisé par P. McGoohan. Une enquête est compliquée par le fait que le principal suspect oeuvre au sein des services secrets.

23h25 CBWFT Entre amis
É.-U. 1986. Comédie dramatique réalisée par A. Burns. Sandy Dunlop, reporter à la télévision, et la timide Holly Davis se rencontrent à un cours de danse aérobique et deviennent de grandes amies sans se douter que la première est la maîtresse du mari de la seconde.



La page de BICOLO

Allô toi!

Regarde-moi bien cette semaine: le dessin de mon personnage cache les lettres suivantes: A(1), C(2), I(1), L(3), O(2) et U(1). Peux-tu les trouver?

N'oublie pas mon concours!

Bicolo

 CONCOURS du printemps

Tu as attendu patiemment mon concours. Eh bien, le voilà.

Les plus vieux (9 ans et plus), dessinez un panneau publicitaire qui annonce le printemps.

Les plus petits (3 à 8 ans), dessinez une scène du printemps (des fleurs, des oiseaux qui bâtissent leurs nids, etc.).

Encore une fois, j'ai beaucoup de prix à donner. Bonne chance!

*Pour participer, rempli le coupon suivant et envoie-le au Club de Bicolo avec ton dessin **avant le 17 avril**.*

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

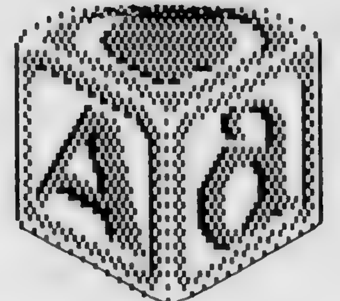
N° de membre: ____________ Âge: ________

DES FARCES

1. ***Qu'est-ce qu'on retrouve au milieu de chaque année?***
2. ***À quel endroit le samedi vient-il avant le vendredi?***
3. ***Je commence la nuit et je finis le matin. Qui suis-je?***
4. ***Comment s'asseoir dans l'eau sans se mouiller?***

Réponse:

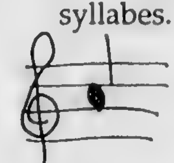
1. La lettre N.
2. Dans le dictionnaire.
3. La lettre N.
4. Dessiner la lettre O par terre et s'asseoir dessus.



Sais-tu écrire ton nom? Pour le faire, tu utilises les lettres de l'alphabet.

Sais-tu comment l'alphabet a été développé?

En 1500 avant notre ère, sur les bords de la Méditérranée, les Sémites découvrirent qu'ils pouvaient écrire leur langage avec des signes. Ils empruntèrent leurs idées des Égyptiens. Chez tous les peuples, les systèmes d'écriture commencèrent par des pictogrammes. Un pictogramme est une image qui représente un objet. Chez les Égyptiens, ce pictogramme est devenu un idéogramme. Le dessin représentait alors une idée. Bientôt, ces dessins sont devenus les symboles des sons et des syllabes.









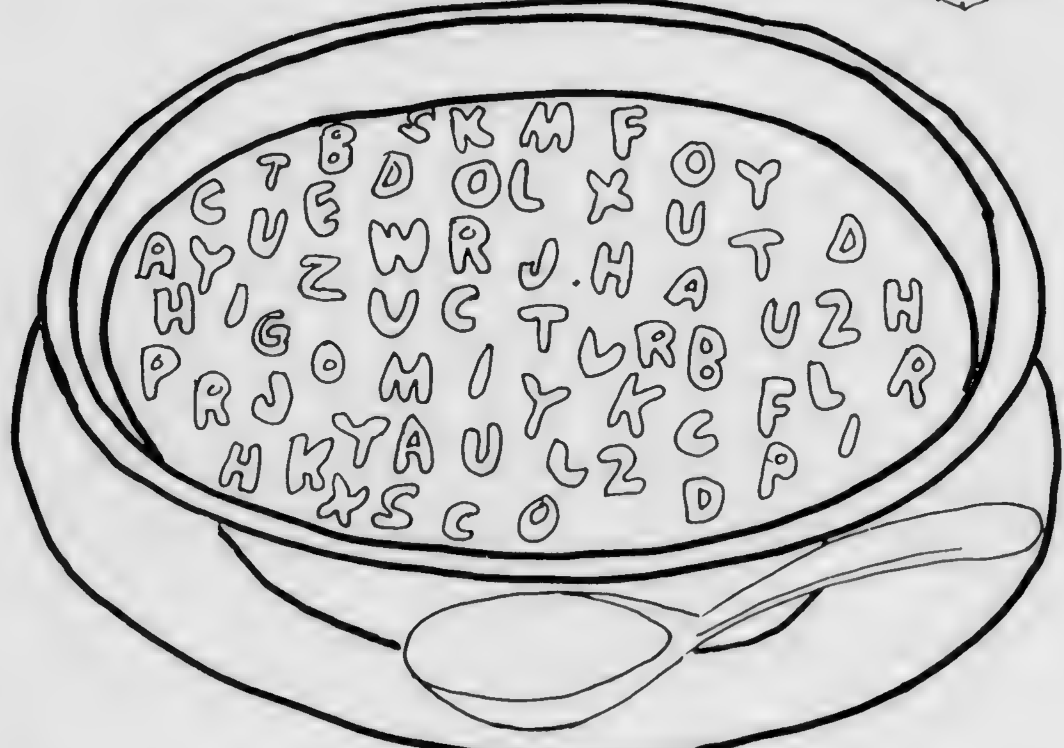
On appelle ces suites de dessins un RÉBUS. Les Égyptiens s'en servaient pour écrire et nous, aujourd'hui, on s'en sert pour jouer. Essaie d'en fabriquer.

C'était très difficile d'écrire de cette façon, à cause du très grand nombre de dessins requis.

À partir de cette idée, d'autres peuples comme les Phéniciens, les Grecs et les Romains ont modifié et simplifié la façon d'écrire pour arriver à l'alphabet d'aujourd'hui, composé de 26 lettres avec lesquelles ont reproduit tous les sons.

Comme la langue française comprend plus de 26 sons, nous utilisons souvent la même lettre pour des sons différents.

Par exemple: Le C n'a pas le même son dans «ciel», «chien» et «crayon».



Ce bol de soupe est rempli de toutes les lettres de l'alphabet.

Quelques lettres apparaissent seulement trois fois.

Combien de groupes de trois peux-tu trouver?

Pour t'aider, j'ai imprimé les lettres de l'alphabet.

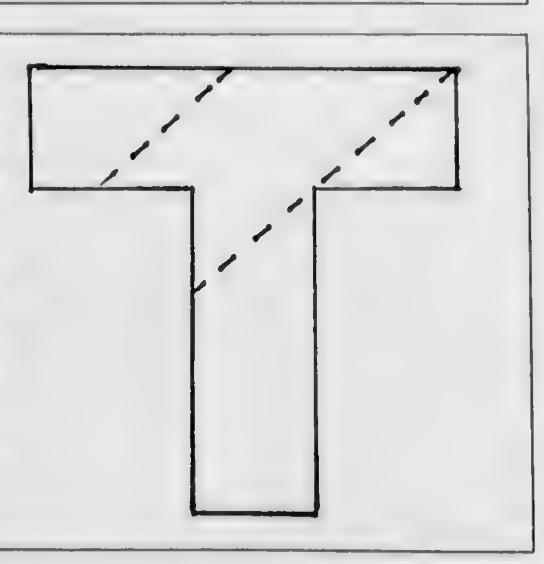
Encercle les lettres qui apparaissent trois fois.

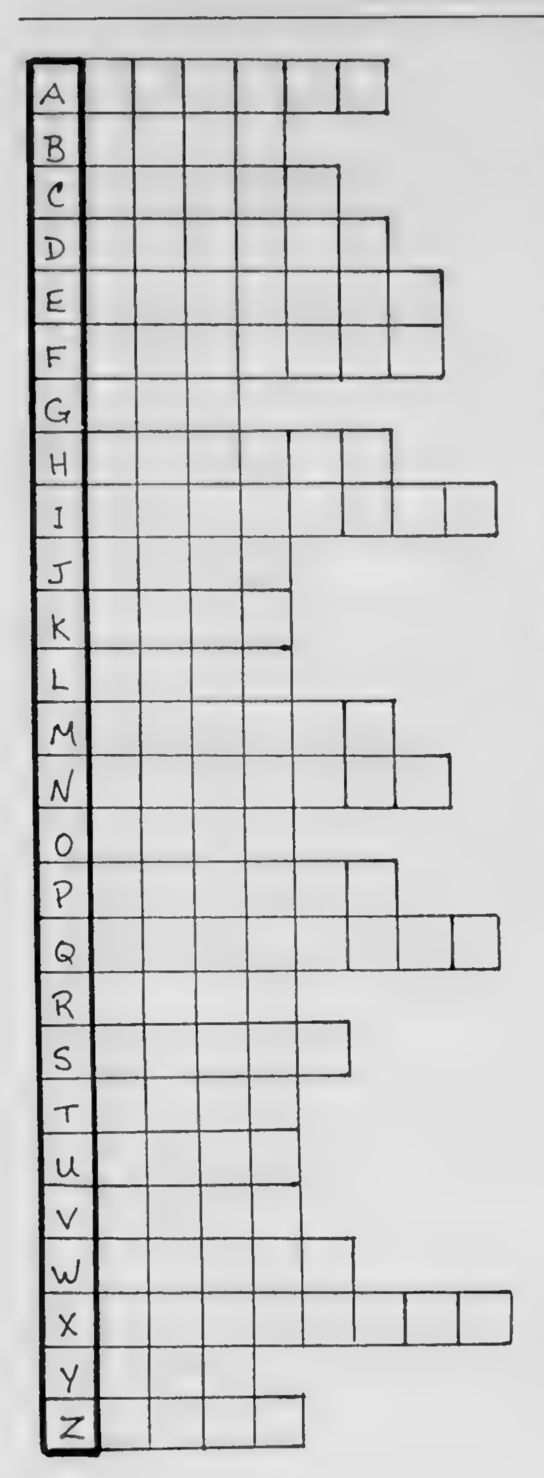
Colle ce T sur un morceau de carton, puis découpe-le. Coupe-le en quatre morceaux en suivant les lignes pointillées.

Assure-toi que la ligne pointillée n'apparaît pas sur aucun morceau.

Essaie ensuite de refaire le T. Une fois que tu auras réussi, demande à tes ami(e)s d'essayer.

Bonne chance!





A: J'ai besoin de ton nom, ton _____ et ton numéro de téléphone.

B: Un animal qu'on retrouve sur le drapeau du Manitoba.

C: Fer à _____.

D: Je reviens de l'école et je fais mes _____.

E: Un petit animal avec une grosse queue.

F: Les oiseaux ont des plumes. Les animaux ont de la _____.

G: Je ne suis pas maigre, je suis _____.

H: Crochet en acier placé au bout d'une ligne de pêche avec un appât.

I: Pareil.

J: Mon grand-père est vieux, je suis _____.

K: Sorte de canot renfermé.

L: Le produit du mouton.

M: Métal liquide utilisé dans les thermomètres.

N: Voyager sur la mer.

O: Couche de gaz qui nous protège des rayons du soleil.

P: Ressemble à un parapluie mais on s'en sert pour se protéger du soleil.

Q: Premier, deuxième, troisième, _____.

R: On s'en sert pour faire des lignes droites.

S: Bondir.

T: Partie d'un arbre.

U: Qui rend service.

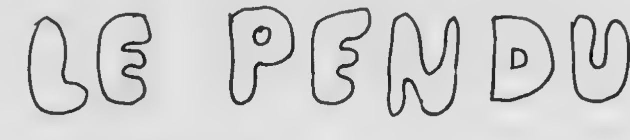
V: La maman du veau.

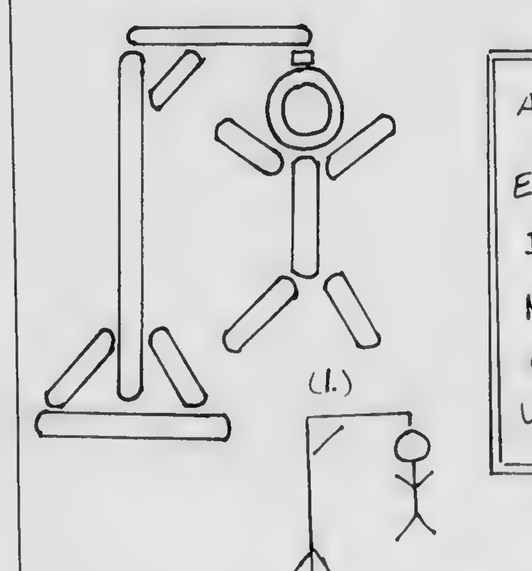
W: Huttes des Indiens d'Amérique.

X: Instrument de musique.

Y: Jouet qu'on fait monter et descendre le long d'une ficelle.

Z: Animal qui ressemble à un cheval rayé.





(2 joueurs)

Un des joueurs choisit un mot ou un groupe de mots et trace une petite ligne horizontale ___ pour chaque lettre. Les mots sont séparés par un /. L'autre joueur doit deviner le mot en choisissant une lettre de l'alphabet à la fois, et un biffant cette lettre dans le tableau. S'ils devine juste, la lettre est inscrite partout où elle se retrouve dans le mot. Si la lettre n'existe pas dans le mot, le premier joueur colorie une des lignes du dessin du pendu (ou bâtit le dessin, voir 1). Le joueur qui devine doit trouver le mot avant que le pendu soit tout colorié. Ensuite une fois que la partie est terminée, vous renversez les rôles.

Membre gagnant de la semaine

9775

André Lavergne
Winnipeg (Manitoba)

8 ans



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: __________ Âge: ______





AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALBERT EDWARD PAUWELS de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201 – 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **11e jour de mai, 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de mars 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

La Division scolaire de Fort Garry no 5

est à la recherche

des professeurs suivants:

Un professeur de musique pour les niveaux de la maternelle à la sixième année à l'école St-Avila. Ce poste à plein temps débute le 1er septembre 1992. St-Avila est une école d'immersion élémentaire.

Un(e) orthopédagogue pour le présecondaire immersion à l'école Viscount Alexander. Ce poste débutant au mois de septembre 1992, comprend une tâche d'orthopédagogue à demi-temps et d'enseignant(e) pour l'autre demie.

Un professeur suppléant(e) d'éducation physique (.80) à l'école Crane pour la période du 16 avril au 30 juin 1992.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont
Directeur général adjoint
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7

Tél.: (204) 488–1757

Numéro de fax: 488–2095

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront reçues jusqu'à 14 h à la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de district, finances et administration, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de Travaux publics Canada à l'adresse ci-dessus. Téléphone: 983-2372, télécopieur: 983-3199.

LOCATION

Projet n° 18-91
Location de locaux à bureaux
CEIC
The Pas (Manitoba)

Les locaux doivent comprendre au moins 394,8 m² d'espace à bureau utilisable et compter neuf (9) espaces de stationnement avec prises de courant.

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences du programme d'accessibilité aux handicapés et du Programme de coordination de l'image de marque, ainsi qu'aux règlements du Commissaire fédéral des incendies. L'usage prévu des installations doit être conforme à l'utilisation des terrains avoisinants.

Les bâtiments proposés doivent se trouver dans la ville de The Pas, à l'intérieur des limites suivantes: La Septième rue à partir des limites de la ville jusqu'au chemin de fer, du chemin de fer aux limites de la ville, des limites de la ville à la Septième avenue, et le centre commercial Okineka.

L'espace doit constituer un même ensemble et être situé au rez-de-chaussée seulement.

Les locaux doivent être disponibles le 1er avril 1993 pour une période de dix (10) ans.

Les soumissions qui ne se conforment pas à toutes les exigences susmentionnées seront rejetées.

Date limite : le mardi 28 avril 1992

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:

M. Dwight Rutherford
Agent immobilier principal
Division de l'immobilier
983-7846

DIRECTIVES

Les offres doivent être présentées sur les formulaires fournis par le Ministère; ceux-ci seront remplis conformément aux conditions stipulées dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

La chronique religieuse †

À tous les maris, Merci!

C'est la fête de mon mari le 7 avril. Bien sûr, je viens lui souhaiter bonne fête, mais à cette occasion, je veux en profiter pour lui dire merci – à lui et à tous les maris.

Remercier, complimenter, valoriser les autres, ce n'est pas une affaire typiquement chrétienne. Tous les êtres humains ont un petit coin du coeur qui penche de ce côté. Pourtant, pour nous chrétiens, c'est partie de notre plus grand commandement. Car la parole du Christ: «Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés» contient implicitement une part – une grosse part – de reconnaissance. En effet, comment peut-on aimer comme le Christ a aimé sans dire «merci» de temps à autre?

Or, quand il s'agit des hommes – et là je parle des «mâles» – ils ont tellement de publicité adverse depuis quelques années que des centaines d'entre eux se sentent très dévalorisés. De plus, avec la montée en flèche de la technologie, le gigantisme de certaines entreprises, des conditions de travail souvent déshumanisantes, bien des hommes n'arrivent plus à trouver de la joie dans ce qui constitue leur gagne-pain, souvent pendant 30 à 40 ans de leur vie. Nombre d'entre eux tiennent bon par amour pour leur famille. Et jamais on ne reconnaît leurs sacrifices, leur don, leur part.

Je me souviens d'un homme qui, excellent dans sa profession, a refusé une promotion fort intéressante mais qui exigeait un déménagement, parce que sa femme ne voulait pas bouleverser sa vie et celle des enfants. Il m'avait confié: «Qui parle jamais des sacrifices que nous, les hommes, nous acceptons de faire pour nos familles?»



Gilberte PROTEAU
laïque

Voilà pourquoi, aujourd'hui, je viens leur dire merci, à tous ces hommes, de la part de leurs femmes et de leurs enfants et de la part aussi du Seigneur qui, lui, voit dans le plus profond de nos coeurs et de nos vies.

À tous les hommes qui n'ont pas eu la chance de s'éduquer et qui, malgré des conditions difficiles, travaillent sans relâche jusqu'à la retraite afin d'assurer une vie convenable à leur famille – Merci!

À tous les maris qui, pendant des années, sont privés de la présence de leur famille parce qu'ils doivent s'absenter sans cesse pour leur travail – Merci!

À tous les maris qui, depuis qu'ils sont jeunes, acceptent courageusement d'être le gagne-pain principal de leur famille parce que leur femme préfère rester à la maison avec les enfants – Merci!

À tous les maris qui comprennent le besoin qu'a leur femme de travailler, de s'engager dans la communauté ou de sortir seule et qui lui donnent l'appui nécessaire – Merci!

À tous les maris qui participent aux travaux domestiques et aux soins des enfants parce qu'ils estiment leur femme comme compagne à part égale – Merci!

À tous les maris qui s'efforcent d'équilibrer leur vie de famille avec leur carrière – Merci!

À tous les papas qui, année après année, ont trimbalé leurs enfants à des parties de sport, à des leçons de musique et à mille autres choses – Merci!

À tous les papas qui, ayant un enfant handicapé ou malade, ont lavé de la vomissure, pansé des plaies et donné des soins thérapeutiques – Merci!

À tous les papas qui, des heures durant, ont bercé des enfants, lu des histoires, fabriqué et réparé des jouets et quoi encore - Merci!

À tous les papas qui ont su, seuls, assumer le soutien de leur famille quand leur femme est décédée, ou qu'elle a subit de longues hospitalisations, ou qu'elle est partie sans revenir – Merci!

À tous les hommes séparés ou divorcés qui continuent de s'occuper de leurs enfants physiquement, moralement et financièrement – Merci!

À tous les maris qui cheminent avec leur femme, humainement et spirituellement – Merci!

À tous les maris qui sont restés fidèles à leur épouse malgré les absences, les pressions de la société ou leurs propres tentations – Merci!

À tous les maris qui ont eu le courage de se reprendre en main à la suite de problèmes sérieux dans leur vie personnelle ou de couple – Merci!

À tous les maris qui ont gardé une touche de romantisme dans leur mariage – Merci!

À tous les maris, à tous les papas, pour toutes nos raisons personnelles et privées – Merci!

Que Dieu vous bénisse!

LES PETITES ANNONCES

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

THÉ PRINTANIER: à La Salle, dimanche le 5 avril, de 14 h à 16 h, au Centre communautaire. Pâtisseries, tirages, artisanats, etc.
336-

GARDERIE FAMILIALE (avec permis) située au sud de Winnipeg a des ouvertures à temps plein pour enfants de 2 à 5 ans. Reçus et références disponibles. Composez le 453-0213 ou le 256-1089.
339-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus et la Vierge Marie pour objet retrouvé. M.J.
341-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers les siècles. D.H.
342-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur des Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers les siècles. Dites cette prière 6 fois pendant 9 jours. A.S.
343-

FLEURS, FLEURS, FLEURS. C'est le printemps! Le Jardin St-Léon ouvre ses portes au début de mai. Venez vous procurer des fleurs du printemps, ou des fleurs pour la fête des Mères. Nous vous offrons aussi tout ce dont vous avez besoin pour aménager le jardin et la cour: tourbe, sacs ou chargements de terre, semences et conseils. Pour du service avec le sourire, pensez à nous!
345-

Recherche

JARDINS DE ST-LÉON. On est à la recherche de jeunes et dynamiques employés pour les mois d'été pour travailler à notre beau petit marché de légumes. (Pas besoin d'être beau mais doit être bien smatte). Si ça vous intéresse de faire partie de notre équipe, appelez-nous au 233-5618 et demandez Lise ou Denis.
344-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent – 200, rue Horace. 233-1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: 441, rue Langevin. Très grand appartement. 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, garage, cour. 780 $/mois. Chauffage, électricité, eau inclus. Libre le 1er mai. 237-7125.
324-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher. App. 308 du Grenoble, coin St-Jean-Baptiste et Dollard. 571 $/mois, stationnement et services compris. Composez le 231-1566 ou le concierge au 237-6137.
334-

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher, rue St-Jean-Baptiste. Inclut eau, chauffage, câble, stationnement, près autobus et Collège. Libre le 1er avril. 237-4180.
337-

À LOUER: (1) Appartement de 3 chambres à coucher, 2 étages, 2 entrées privées, spacieux et tranquille. Plancher et escalier en chêne naturel, garde-manger, grands garde-robes, nouveau linoléum dans la cuisine, stationnement pour 2 voitures. Tous les services inclus sauf électricité. Disponible le 1er avril. 595 $/mois. (2) Appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, véranda, fraîchement peint, endroit de rangement à l'intérieur, spacieux et tranquille, stationnement, disponible immédiatement. 465 $ services inclus. (3) Appartement d'une chambre à coucher, coin rue Hamel et Aulneau. Entrée privée au rez-de-chaussée. Propre et tranquille, stationnement. Disponible le 1er mai. 345 $ y inclus tous les services. (4) Stationnement avec prise en face du Collège universitaire de St-Boniface. 35 $ par mois, disponible immédiatement. Composez le 233-7652.
340-

ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

recherche
une professeure ou un professeur
pour enseigner dans les domaines suivants:

ADMINISTRATION DES AFFAIRES

- finance
- comptabilité de management
- informatique de gestion

Date d'entrée en fonction: fin août 1992

Une maîtrise ou un bachelier en administration des affaires ou l'équivalent est exigé. Le traitement salarial relève de la convention collective.

Ce poste est un poste temporaire d'un an avec possibilité de renouvellement.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae ainsi que le nom de trois personnes répondantes, au plus tard le 15 avril 1992, à:

Madame Raymonde Gagné, directrice
École technique et professionnelle
Collège universitaire de Saint-Boniface



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

QUIZ

Où sera la statue?



QUESTIONS

1. À quel endroit de Winnipeg sera située la future statue de Winnie l'ourson?

2. Quelle est l'origine du poisson d'avril?

3. Quelle est la particularité unique du jésuite Mateo Sanchez qui vécut au milieu du XVIe siècle?

4. Quelle est l'origine des mots grippe et influenza?

5. Combien de victimes furent emportées par l'épidémie de peste noire qui ravagea le monde de 1347 à 1352? Et par l'épidémie de grippe espagnole qui se déclara après la Première Guerre mondiale?

6. Quel fut l'apport considérable du dentiste américain Horace Wells à la chirurgie au milieu du XIXe siècle?

7. D'où vient la sauce mayonnaise?

RÉPONSES

1. Le comité pour la statue de Winnie l'ourson a choisi d'ériger le monument à Saint-Boniface, plus précisément dans le petit parc situé près du pont Provencher. La statue en bronze mesurera 2 m 50 et représentera Winnie dégustant un pot de miel doré à l'or fin.

2. Il existe plusieurs versions, mais la plus certaine remonte à la France du XVIe siècle. À cette époque, on fêtait le Nouvel An le 25 mars, au début du printemps. Les gens s'offraient des cadeaux pendant toute une semaine, jusqu'au premier avril.

En 1564, le roi Charles IX instaura le calendrier grégorien qui faisait débuter l'année au 1er janvier. Mais une partie de la population rejeta cette innovation et continua à célébrer le 1er avril.

Pour se moquer d'eux, on prit alors l'habitude de leur envoyer des cadeaux farfelus ou de fausses invitations. Les victimes de ces plaisanteries furent surnommées «poissons d'avril» parce qu'à cette période de l'année, le soleil quittait le signe astrologique du Poisson.

3. Mateo Sanchez est le nom d'emprunt sous lequel Jeanne d'Espagne, fille de Charles Quint et régente du royaume pendant cinq ans, parvint à se faire accepter comme membre de la Compagnie de Jésus en 1554. Elle fut la seule «jésuitesse» indiscutable de l'histoire.

4. Grippe vient du vieux français gripan qui signifie attraper. Influenza fut d'abord utilisé par les Italiens qui pensaient que la maladie était causée par «l'influence» du froid hivernal.

5. La peste noire décima environ 35 millions de personnes, soit la moitié des Européens et un tiers de la population mondiale. Quant à la grippe espagnole de 1918-19, elle tua 21 millions de personnes (deux fois et demie le nombre des victimes de la guerre).

6. Wells fut le premier à introduire l'anesthésie dans les opérations chirugicales en se servant de gaz hilarant. Malheureusement, incompris du monde scientifique, il devint toxicomane en expérimentant sur lui-même et se suicida en 1848...au chloroforme! La première anesthésie générale réussie (à l'éther) fut réalisée à Boston en 1846 par un autre dentiste.

7. Dès le début du XVIIIe siècle, il existait à Minorque, dans les îles Baléares, un condiment espagnol constitué de jaune d'oeuf cru et d'huile d'olive. Le duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal, introduisit la recette en France sous le nom de sauce de Mahon (le principal port de l'île). Les cuisiniers la baptisèrent plus tard sauce mahonnaise.

Laurent GIMENEZ

RECETTES

Miche du carême



La Miche du carême est une variante des traditionnelles brioches du carême. Cependant, les brioches du carême sont, sans contredit, le pain le plus taditionnel de la période de Pâques.

Ces brioches moelleuses, légèrement sucrées et surmontées d'une croix sont spéciales à cause de leur histoire ancienne. On peut retracer les brioches du carême jusqu'aux Égyptiens de l'Antiquité qui les savouraient dans l'espoir de conserver une bonne santé.

Chez les Grecs, ces brioches représentaient la lune et la croix symbolisait les quartiers de la lune. Les Aztèques imprimaient une croix sur des petits pains ronds en hommage aux dieux. En Europe, les brioches du carême sont devenues le pain de base pour la Pâque traditionnelle.

3 1/2 à 4 tasses (875 à 1 000 mL) de farine tout usage
1 tasse (250 mL) de farine de blé entier
2 sachets de levure (ou 2 c. à table/25 mL)
1/4 tasse (50 mL) de cassonade dorée pressée fermement
1 c. à thé (5 mL) de sel
2 c. à thé (10 mL) de cannelle moulue
1 1/3 tasse (325 mL) d'eau
2 c. à table (25 mL) de beurre ou de margarine
2 oeufs, à la température ambiante
3/4 tasse (175 mL) de dattes dénoyautées hachées
1 blanc d'oeuf, pour la glaçure
Sucre à glacer (recette de glace ci-dessous)
Amandes tranchées

Mélanger les farines et mettre de côté 1 tasse (250 mL) de farine de la quantité totale. Mélanger le reste de farine, la levure, le sucre, le sel et la cannelle.

Chauffer l'eau et le beurre jusqu'à ce que chaud au toucher. 125°-130°F (50°-55°C). Incorporer le liquide chaud dans les ingrédients secs; incorporer les oeufs. Battre vigoureusement la pâte. Incorporer suffisamment de farine mise de côté pour former une pâte molle. Déposer la pâte sur une surface farinée et pétrir environ de 4 à 5 minutes. Incorporer graduellement les dattes tout en pétrissant et continuer le pétrissage jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et élastique, environ de 4 à 5 minutes. Couvrir la pâte; laisser reposer 10 minutes.

Façonner la pâte en une boule de 6 po (15 cm). Déposer dans un moule à gâteau rond de 9 po (23 cm), graissé. Couvrir et laisser doubler de volume, environ 30 minutes. Badigeonner de blanc d'oeuf battu. Cuire à 375°F (190°F) pendant 55 minutes ou jusqu'à ce que cuit. Couvrir légèrement de papier d'aluminium après 30 minutes de cuisson pour éviter une couleur trop foncée. Démouler et laisser refroidir sur une grille. Former une croix avec la glace, sur le dessus de la miche. Décorer la croix d'amandes tranchées.

Glace: Dans un petit bol, mélanger ensemble 1/2 tasse (125 mL) de sucre à glacer tamisé, 1 c. à thé (5 mL) de beurre ou de margarine et 1/2 à 1 c. à thé (2 à 5 mL) de lait.

Temps de préparation: 25 minutes

Temps de levée: 30 minutes

Temps de cuisson: 55 minutes

Donne un pain rond de 9 po (23 cm).

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY c.r.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

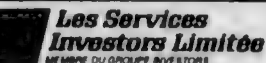
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER



Services professionnels en planification financière
- *Planification financière professionnelle complète*
- ***REER** (RRSP), prêts hypothécaires avec terme fixe de 1 à 10 ans, fonds de placements*

Gilbert CLOUTIER, cma
1200–444, avenue St Mary
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1
Téléphone: Bur: 943-6828
Rés: [illegible]

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

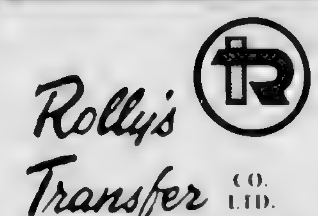
ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
•
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

MÉTIERS



RNG SOUND TRACK
Musique enregistrée pour vos soirées dansantes
Contactez
Marcel Lacroix
au 253–0581

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire,parc Windsor
233-3423



- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*

261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a. Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Adjoint principal Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

BDO
GUENETTE CHAPUT WARD MALLETTE
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233-8593 Fax: 237-0134

COMPTABLES AGRÉÉS
- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers,
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés

CONSEILLERS EN GESTION
- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes

ASSOCIES
LUCIEN GUENETTE, c.a
ARTHUR CHAPUT, c.a
GILLES CHAPUT, c.a
ANDRE BLONDEAU, c.a

ASSOCIÉS
CHARLES GAGNE, M.P.A
GEORGES PICTON, C.G.A
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P.

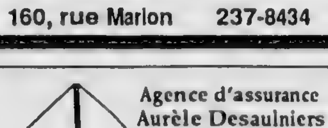
ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a
MAURICE MORISETTE, c.a
RICHARD SENEZ, c.a
JAMES DOER, c.a
RUSSELL PARADOSKI, c.a
PAUL PRENOVAULT, c.a.

INTERNATIONAL BDO BINDER

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenue informatisée*
- *tenue de livre*



LE CLUB LA VÉRENDRYE
614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997
- Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven.
- Jeu de quilles sept jours par semaine
- Salle de banquet
- Bar et salle à manger
- Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

Le Croissant



Boulangerie, pâtisserie, traiteur
Jean-Pierre Pichon, *propriétaire*
Ouvert six jours par semaine
(fermé le lundi)
Produits frais même le dimanche
268, avenue Taché 237-3536

Le Journal des jeunes

Volume 3, nº 15, Saint-Boniface (MB) du 3 au 16 avril 1992 55¢

Éditorial

L'œuf de Colomb

Les ennemis de Christophe Colomb ne datent pas d'aujourd'hui. De son vivant, certains lui reprochaient d'avoir découvert le Nouveau monde «par hasard».

Un jour, Colomb demande à un de ces «critiqueux» s'il est capable de faire tenir un œuf debout. Comme l'autre n'y arrive pas, Colomb prend l'œuf, le brise légèrement sur la table et le fait tenir.

Tout ça pour dire qu'il est facile d'accomplir un exploit quand quelqu'un d'autre a déjà montré le chemin.

Colomb avait évidemment raison. Mais il aurait été juste de rendre aussi hommage à tous les inventeurs du XVe siècle qui lui ont permis de réaliser son rêve.

Le Journal des jeunes a choisi cette semaine de le faire à sa place.

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.



Le siècle des inventions

Principal symbole de la découverte, la caravelle a sûrement été l'invention la plus précieuse pour les explorateurs du XVe siècle comme Christophe Colomb.

Ce petit bateau aux très larges voiles fut une véritable révolution technologique. Sa coque était constituée de planches mises bord à bord, contrairement aux coques traditionnelles dont les planches se chevauchaient (pour garantir solidité et étanchéité).

Résultat: rapidité et maniabilité. La caravelle glissait bien mieux sur les flots que les lourdes nefs et galères de son époque. De plus, sa légèreté facilitait l'exploration des côtes. C'était donc le navire idéal pour les longs voyages de découverte.

La caravelle n'est cependant pas une exception. Le XVe siècle a vu naître bien d'autres inventions sans lesquelles Christophe Colomb n'aurait peut-être jamais quitté terre.



Christophe Colomb.

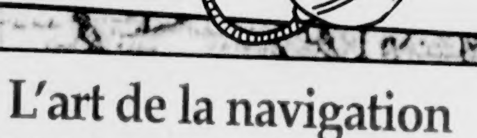
La révolution des livres

En 1434, l'imprimeur allemand Gutenberg met au point la première machine d'imprimerie à caractères mobiles. Les petites lettres métalliques permettent d'imprimer n'importe quel texte très rapidement et surtout en grande quantité.

En 1455, il imprime sa première Bible à 210 exemplaires (on en possède encore 21 en bon état aujourd'hui).

En 1491, un an avant le premier voyage de Christophe Colomb, 236 villes européennes possèdent un atelier d'imprimerie et 40 000 livres ont déjà été imprimés à dix millions d'exemplaires.

Tous ces nouveaux livres ont permis aux gens de devenir plus savants. Christophe Colomb et ses collègues en ont profité pour acquérir les connaissances nécessaires à leurs explorations.



Les cartes de la mer

Parmi les nombreux livres imprimés à cette époque figurait un très vieux manuel de géographie écrit par le Grec Ptolémée dans l'Antiquité.

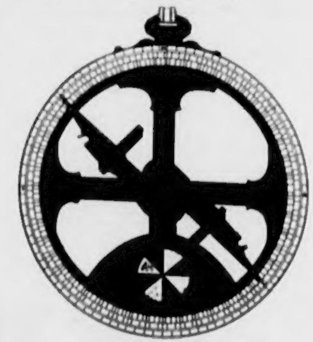
Ptolémée, très en avance sur son temps, avait inventé le système de latitude et de longitude qui permet de situer n'importe quel lieu du globe terrestre en fonction des quatre points cardinaux (nord, sud, est, ouest).

Redécouverte après plus de 1 000 ans d'oubli, l'invention de Ptolémée donne aux explorateurs du XVe siècle l'envie et le courage de s'aventurer sur cette mer inconnue qu'est l'Atlantique.

En 1492, Martin Behaïm réalise à Nuremberg le premier globe terrestre. La terre n'est plus considérée comme une surface plate, mais comme une sphère dont on peut faire le tour par bateau. Christophe Colomb peut embarquer avec confiance: la science est avec lui.

L'art de la navigation

Dans leurs voyages vers l'inconnu, les explorateurs prennent soin d'emporter des instruments qui leur éviteront de se perdre et les aideront à retrouver leur chemin.



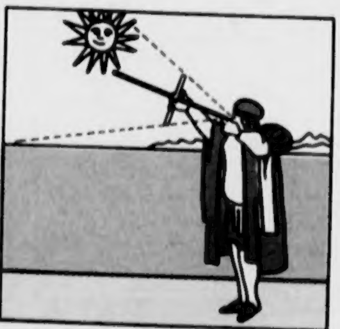
Un astrolabe.

Pour calculer l'heure et la latitude (distance par rapport à l'équateur), les marins disposaient déjà depuis plus de 2 000 ans de l'astrolabe. Cet instrument possède une aiguille centrale pivotante placée sur un cadran gradué. Lorsqu'on oriente une extrémité de l'aiguille vers le soleil, l'autre extrémité indique la latitude.

L'astrolabe était difficile à utiliser sur un bateau en mouvement. On le remplaça donc par un instrument plus simple et plus maniable: l'arbalète, ou bâton de Jacob.

Il s'agit d'une tige de bois graduée surmontée d'une règle transversale mobile. L'utilisateur fait coulisser la règle jusqu'à ce que ses extrémités touchent d'un côté le soleil et de l'autre la ligne d'horizon. La position de la règle indique la latitude.

À la fin du XVe siècle, toutes les conditions de la découverte sont donc réunies: l'aventure peut commencer.



L'arbalète.

EN BREF

Mexique
Air pollué

La ville de Mexico a connu le 17 mars le plus haut niveau de pollution de son histoire. On a dû interdire la circulation des voitures et demander aux enfants de ne pas quitter la maison.

Irlande
Vache d'or

La vache la plus vieille du monde vient de fêter son 48e anniversaire. Bertha a donné naissance à 39 veaux au cours de sa longue vie (le dernier en 1987).

France
Scouts gaffeurs

Un groupe de scouts a effacé par erreur des peintures préhistoriques vieilles de 15 000 ans dans une grotte du sud-ouest de la France. Ils croyaient que c'était des graffitis.

États-Unis
Retard postal

Recevoir une carte postale n'a rien d'exceptionnel. Sauf quand elle arrive 47 ans après avoir été envoyée, comme l'a constaté l'Américaine Maria Kohler en ouvrant sa boîte à lettres.

Italie
Télé-dong

Les curés de Venise ont trouvé un système ingénieux pour protéger leurs églises contre les voleurs. En appuyant sur un bouton, les cloches sonnent automatiquement et préviennent la population.

Colombie
Café suspect

Des petits morceaux de cocaïne déguisés en grains de café ou en bonbons: c'est le nouveau truc utilisé par les trafiquants de drogue pour faire passer leur marchandise à l'aéroport.

Espagne
Anti-chaleur

Les visiteurs de l'Expo 92 de Séville sont gâtés: la ville a placé un peu partout des milliers d'arbres, de plantes et de fontaines qui feront baisser la température qui peut atteindre 45°C.

Monaco
Sous-marin verre

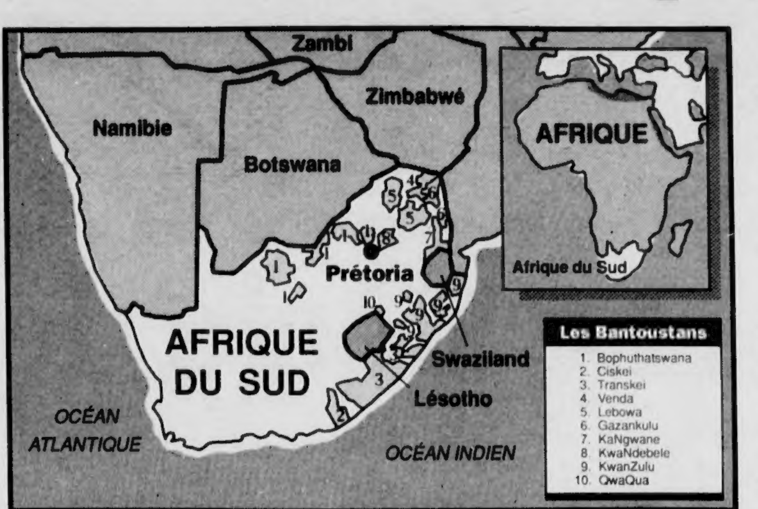
Le premier sous-marin entièrement transparent a fait son apparition à Monaco, un petit pays de la Méditerranée. Sa coque en verre permet aux touristes d'admirer les fonds marins.

Les Blancs enterrent l'apartheid

Lors d'un référendum tenu le 18 mars dernier, près de 70 % des Blancs sud-africains ont approuvé la politique du président De Klerk qui vise à supprimer l'apartheid et à partager le pouvoir avec les Noirs.

La prochaine étape sera l'organisation d'élections législatives auxquelles les Noirs participeront pour la première fois. Les députés créeront une nouvelle constitution démocratique accordant les mêmes droits à tous les citoyens, quelle que soit la couleur de leur peau.

Cette nouvelle politique signifie la fin de l'apartheid, un système qui a permis à la minorité blanche (cinq millions de personnes) de conserver le pouvoir jusqu'à aujourd'hui. L'apartheid privait les 27 millions de Noirs du droit de vote et les obligeait à vivre sur une toute petite partie du territoire.



Bien qu'il soit lui-même membre du Parti national qui a créé l'apartheid, le président De Klerk a décidé de supprimer ce système raciste pour deux raisons principales:

1) le risque de révolution provoquée par la population noire;

2) les difficultés économiques du pays causées par les révoltes et les grèves à répétition. Cette crise a été agravée par le boycott commercial imposé par la plupart des pays étrangers (refus d'acheter et de vendre des produits à l'Afrique du Sud).



Le leader noir Nelson Mandela a lutté toute sa vie contre l'apartheid.

Du racisme à la démocratie

Les premiers Européens (Hollandais, Anglais, Français) sont arrivés en Afrique du Sud dès les années 1600.

Mais l'apartheid n'a été mis en place que beaucoup plus tard.

1913 *Vote du Land Act qui interdit à la majorité noire de posséder plus de 13 % des terres du pays.*

1948-66 *Adoption des principales lois de l'apartheid: interdiction des mariages mixtes, séparations des races dans les quartiers et les lieux publics, etc.*

1961 *Mise en place des bantoustans, des mini-États théoriquement indépendants dans lesquels on regroupe les Noirs .*

1989 *Élection du président De Klerk.*

1990 *Mandela libéré après 27 ans de prison.*

1991 *Suppression des lois de l'apartheid.*

Fin 91 *Création du CODESA (Convention pour une Afrique du Sud démocratique). Cet organisme regroupe dix-neuf partis politiques qui tentent de se mettre d'accord sur la future constitution démocratique.*

Albanie: le communisme à la retraite

Après 48 ans au pouvoir, le Parti communiste albanais vient de perdre les élections qui se sont déroulées le 22 mars. Son adversaire, le Parti démocratique, a remporté 64 % des voix.

Durant le règne des communistes, ce pays européen grand comme la moitié de la Nouvelle-Écosse est resté totalement isolé du monde. Toutes les religions étaient interdites et les quelque trois millions d'habitants n'avaient pas le droit de propriété.

L'Albanie a commencé à s'ouvrir en 1990 à la suite des bouleversements qui ont entraîné la chute des régimes communistes dans les autres pays d'Europe de l'Est.

Le nouveau premier ministre, Sali Berisha, a promis d'attirer les investissements et l'aide financière des pays occidentaux pour sauver le pays de la crise économique. L'Albanie est le pays le plus pauvre d'Europe. Le revenu annuel par habitant était de 1 200 $ en 1988.



Carte: Le Journal des jeunes

L'ordinateur fait des miracles

Tout le monde connaît le célèbre épisode de la Bible au cours duquel le peuple juif, mené par Moïse, traverse à pied sec la mer Rouge avec l'aide de Dieu. Aujourd'hui, deux scientifiques Américains affirment pouvoir expliquer le miracle grâce à des calculs d'ordinateur.

La fuite du peuple hébreu hors d'Égypte est racontée dans l'Ancien Testament (première partie de la Bible).

Poursuivis par les Égyptiens qui voulaient les maintenir en esclavage, les Juifs ont pu traverser la mer Rouge qui les séparait de la Terre promise (Palestine) grâce à un vent divin qui a séparé les eaux en deux. Leurs poursuivants ont été engloutis sous les flots lorsqu'ils ont voulu passer à leur tour.

Selon deux scientifiques américains, ce phénomène est parfaitement possible dans le nord de la mer Rouge où l'eau est peu profonde.

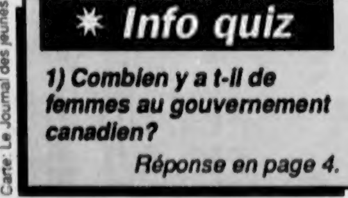
Un vent modéré soufflant pendant 10 heures de suite aurait pu faire reculer la mer d'un kilomètre et faire baisser son niveau de trois mètres, créant un passage à sec. L'arrêt brusque du vent aurait provoqué la noyade des Égyptiens.

Politique: un monde d'hommes

Une récente étude internationale révèle que les femmes députés, ministres ou chefs d'État restent des exceptions dans le monde. Environ 30 % de tous les gouvernements de la planète ne comprennent aucune femme ministre. C'est en Europe du Nord que les femmes sont les plus avantagées. Au Danemark, par exemple, 30 % des députés sont des femmes.



Carte: Le Journal des jeunes



✳ Info quiz

1) Combien y a-t-il de femmes au gouvernement canadien?

Réponse en page 4.

EN BREF

Canada
Jeunes victimes
Au moins 80 % des victimes d'agressions sexuelles depuis 1988 étaient des jeunes de moins de 19 ans. La moitié d'entre eux étaient âgés de moins de 12 ans.

Canada
Plus de gros
La proportion d'adultes qui pèsent plus que le poids normal est passée de 17 % en 1985 à 23 % en 1991 (3,7 millions). Le pourcentage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Nouveau-Brunswick
Repas de chat
285 000 boîtes de poisson pour chats originaires du Nouveau-Brunswick ont été saisies par la police aux États-Unis. Motif: elles portaient des étiquettes de thon destiné aux humains.

Canada
Fin des C.F.C.
L'ensemble des provinces canadiennes se sont entendues pour éliminer tous les C.F.C. (produits chimiques qui détruisent l'ozone) d'ici 1995. La date prévue à l'origine était l'an 2000.

Canada
Sport gagnant
32 % des Canadiens de plus de 15 ans (6,7 millions de personnes) se déclarent «physiquement très actifs». Ils n'étaient que 27 % en 1985.

Manitoba
Grève du ventre
Des étudiants de l'école Saint-Norbert Immersion, à Winnipeg, ont recueilli 2 200 $ en effectuant une grève de la faim de 30 heures. Objectif: aider les victimes de la faim dans le monde.

Canada
Moins d'alcool
Les adolescents consomment moins d'alcool et de drogue, ce qui a réduit les accidents de la route causés par ces substances. On estime cependant que 80 % des 17-19 ans boivent de l'alcool.

Canada
Ciné postal
La société canadienne des postes invite les jeunes de 11 à 15 ans à rédiger une lettre sur un personnage ou un événement évoquant l'histoire de leur région. La lettre gagnante servira de base à un minifilm pour la télévision.

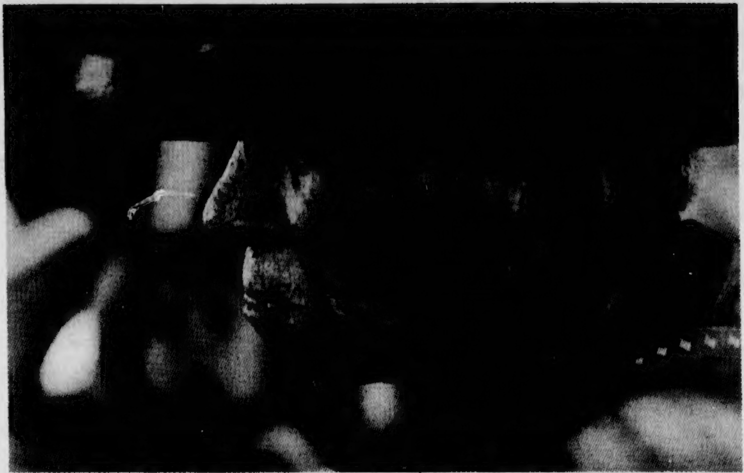
Autochtones: priorité aux cheveux blancs!

Le 30 juin prochain, la communauté autochtone de Lheit-Lit'en, en Colombie-Britannique, ne dépendra plus du gouvernement canadien et contrôlera elle-même ses affaires.

Les quelque 200 membres de cette communauté située près de Prince George, dans le nord-est de la province, veulent montrer au reste du Canada ce que signifie l'autonomie, réclamée par de nombreux autochtones.

Voici quelques-uns des changements prévus:

✔ La communauté sera dirigée par un conseil des aînés regroupant tous les hommes et femmes âgés de plus de 50 ans. Les chefs ne seront donc plus élus par la population comme l'exige la loi canadienne.


On compte plus de 600 000 autochtones au Canada.

Par tradition, les autochtones accordent beaucoup d'importance à l'expérience et à la sagesse des aînés. Le fait qu'ils ne soient pas élus, pense-t-on, évitera les problèmes de corruption et de sexisme.

✔ Dans le nouveau système de justice, la prison sera remplacée par un «centre de guérison» dirigé là encore par des aînés. Les pensionnaires pourront notamment apprendre un métier utile à la communauté.

Les délinquants qui refuseront de coopérer ou qui auront commis un crime grave en dehors du territoire de la communauté seront bannis, selon la tradition autochtone.

Un mini-Canada à Séville

Le Canada est l'un des 111 pays qui participent à l'Exposition universelle de Séville, dans le sud-ouest de l'Espagne.

Plus de 40 millions de visiteurs sont attendus à cet événement qui se déroulera du 20 avril au 12 octobre.

Il s'agit de la première exposition universelle depuis celle d'Osaka, au Japon, en 1970. Les organisateurs affirment qu'elle sera aussi la plus importante. À titre de comparaison, 62 pays étaient représentés à l'Expo 67 de Montréal.

Chaque pays participant possède un pavillon qui reflète sa culture, sa population et ses paysages. Tous les pavillons sont regroupés dans l'île de la Cartuja, où Christophe Colomb aimait aller se reposer entre deux expéditions.

Expo 92 est d'ailleurs placée sous le thème «L'ère des découvertes», en référence à l'arrivée des Européens en Amérique il y a 500 ans.


Le pavillon canadien de Séville.

✴ Info quiz

2) Quelle fut la grande vedette de l'Exposition universelle de Paris en 1889?

Réponse en page 4.

ONTARIO
QUÉ.
Maharashi Veda Land
Niagara Falls

Carte: Le Journal des jeunes

Un parc plein de magie

Le magicien canadien Doug Henning a l'intention de construire à Niagara Falls, en Ontario, un parc d'attractions basé sur la philosophie du célèbre gourou indien Maharishi Mahesh Yogi.

La construction du «Maharishi Veda Land» (Veda signifie connaissance) coûtera 1,5 milliard de dollars. Le responsable du projet affirme que le parc emploiera 5 000 personnes et attirera 2,4 millions de visiteurs dès la première année.


Doug Henning, roi de l'illusion.

Il comprendra des promenades, des attractions basées sur l'illusion, une université, des hôtels, et même un quartier d'habitation baptisé Le Paradis sur Terre.

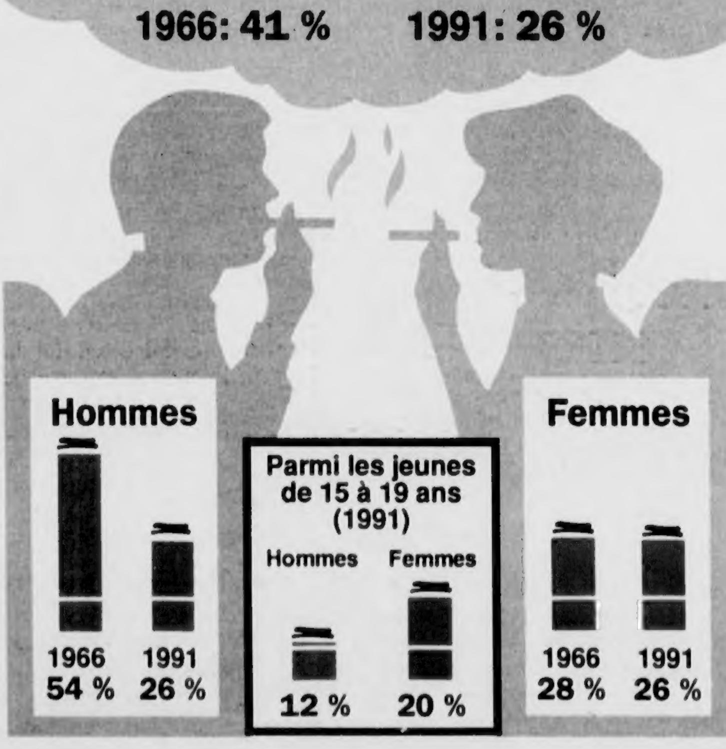
Doug Henning affirme que le parc n'a pas pour objectif de promouvoir la philosophie du gourou Yogi, appelée méditation transcendantale. Cette technique de relaxation, qui se pratique assis et les yeux fermés, était très populaire dans les années 60. Les Beatles, notamment, la pratiquaient.

Aujourd'hui, la méditation transcendantale compte encore plus de quatre millions d'adeptes dans le monde.

Les femmes refusent d'éteindre

Le pourcentage de fumeurs parmi les hommes a diminué de moitié en 25 ans au Canada.

Par contre, on constate que la proportion de femmes qui consomment du tabac est restée pratiquement la même.



Graphique: Le Journal des jeunes

Les experts pensent qu'un grand nombre de femmes hésitent à arrêter de fumer parce qu'elles ont peur, selon l'idée courante, que cela les fasse grossir. Beaucoup sont aussi influencées par la publicité qui associe le tabac à la minceur.

Par ailleurs, on a remarqué que 15 % des femmes de 20 à 64 ans pèsent moins que le poids normal, contre 3 % seulement chez les hommes. Le principe de «beauté-minceur» véhiculé par les magazines de mode semble là aussi responsable.

En 1991, on comptait 5,4 millions de fumeurs au Canada. Les hommes étaient les plus nombreux, sauf chez les jeunes de moins de 19 ans où les femmes sont largement en tête.

✴ Info quiz

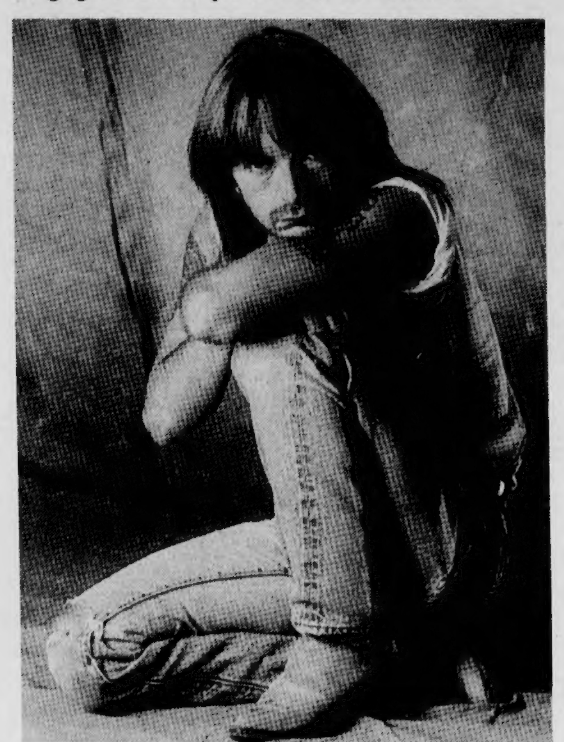
3) Le tabac tue combien de personnes chaque année au Canada?

Réponse en page 4.

Déguiser le langage

Dans la plupart des pays, certains groupes de personnes utilisent des langages codés qu'ils sont les seuls à comprendre. Tu t'es probablement déjà amusé à faire cela avec tes amis ou tes frères et soeurs.

Essaye de déchiffrer les phrases suivantes écrites dans des langages qui sont encore utilisés de nos jours en France.



Le chanteur français Renaud utilise parfois le verlan dans ses chansons (ex: laisse béton).

1. Le javanais

Ilav estav pavlus davifficile dave lavire un mavessage cavodé.

Indice: surveille le groupe de deux lettres qui revient constamment.

Clé du code: on introduit la syllabe «av» à l'intérieur de chaque mot.

2. Le loucherbem

Lankem on a louvétrem le lodekem, ça leviendem lacilefem.

Indice: loucherbem = boucher.

Clé du code: 1: la première consonne est rejetée à la fin du mot et remplacée par la lettre «L»; 2: on ajoute la syllabe «em» à la fin du mot.

3. Le verlan

Ce meco la zicmu; ceux qui ne veusa pas les teuno ne veupeu pas dreuprencon.

Indice: verlan = à l'envers.

Clé du code: on inverse tout simplement les syllabes.

4. Le largonji

Lertainecé lersonnepé lontès lapablecé ledé larlépé lècé langagel louramencé.

Indice: largonji = jargon.

Clé du code: même principe que le loucherbem, sauf que la dernière syllabe reproduit le son de la consonne remplacée (j = ji; c = cé; l = el, etc.)

C'est maintenant à ton tour!

Le Journal des Jeunes te lance le défi d'inventer un langage codé. Tu peux te servir de lettres, de chiffres ou de ce que tu voudras.

Envoie-nous le code de ton langage et quelques exemples. Nous publierons le meilleur langage codé (le gagnant recevra un tee-shirt) en demandant aux lecteurs et aux lectrices de le décrypter.

La première personne qui trouvera la clé du code publié gagnera aussi un tee-shirt du Journal des jeunes.

Onomatopées

Une onomatopée est un mot dont le son imite celui de l'objet ou de l'action qu'il représente. Exemple: le roucoulement pour désigner le bruit que font les pigeons.

À quel objet ou action penses-tu quand tu entends les mots suivants?



1. glouglou
2. cliquetis
3. tic-tac
4. vrombrir
5. gazouillis
6. boum
7. cocorico
8. miaule
9. coin-coin
10. atchoum

Villes monumentales



Dans quelles villes se trouvent ces monuments célèbres?

1. l'Acropole ____________
2. la tour Eiffel ____________
3. la tour penchée ____________
4. le Colisée ____________
5. le Kremlin ____________
6. la statue de la Liberté ____________
7. le Kaaba (roche sacrée) ____________
8. la Maison blanche ____________
9. le château Windsor ____________
10. la tour du CN ____________

Farce à part

«Qu'est-ce qu'une momie?», demande le professeur d'histoire.

«Un roi en conserve!», répond Nathalie.

Coup de crayon



«Avoir un nœud dans la gorge»

Bravo à Jill Boychuk, de Winnipeg (MB), qui gagne un tee-shirt du Journal des jeunes pour son illustration criante de vérité.

Toi aussi, envoie-nous un dessin inspiré par une expression ou un proverbe.

Il reste beaucoup de tee-shirts à gagner!

Réponses

Déguiser le langage:
1-Il est plus difficile de lire un message codé.; 2-Quand on a trouvé le code, ça devient facile.;3-C'est comme la musique; ceux qui ne savent pas lire les notes ne peuvent pas comprendre.; 4-Certaines personnes sont capables de parler ces langages couramment;

Onomatopées:
1-liquide qui s'échappe d'une bouteille; 2-des verres ou des clés qui se frappent; 3-une horloge ou une montre; 4-un moteur; 5-oiseaux; 6-explosion; 7-coq; 8-chat; 9-canard; 10-éternuement.

Villes monumentales:
1-Athènes (Grèce); 2-Paris (France); 3-Pise (Italie); 4-Rome (Italie); 5-Moscou (Russie); 6-New York (USA); 7-La Mecque (Arabie Saoudite); 8-Washington (USA); 9-Windsor (Canada); 10-Toronto (Canada).

✷ Info quiz

Réponses:

1) Sept sur 38 ministres (18 %).

2) La tour Eiffel.

3) 38 000.

Si tu veux continuer à t'amuser avec l'actualité, abonne-toi à l'Info quiz en remplissant le coupon au bas de la page.